MAROC

DES MILLIERS DE MANIFESTANTS À TRAVERS LE PAYS CONTRE LA POURSUITE DE LA NORMALISATION

Des milliers de personnes ont participé à des rassemblements de solidarité organisés dans plusieurs régions du Maroc pour dénoncer la poursuite de la normalisation avec l'entité sioniste et réitérer leur soutien au peuple palestinien.

P.16

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient.» Ibn Khaldoun

Dimanche 26 Rajab- 18 Janvier 2026 - N° 1214 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

A LA VEILLE DE LA FINALE DE LA CAN, LE SÉLECTIONNEUR DU SÉNÉGAL DÉNONCE LA MAUVAISE ORGANISATION

L'IMAGE DU CONTINENT AFRICAIN LARGEMENT ÉCORNÉE !

S'exprimant en conférence de presse, Pape Thiaw, estime que les enjeux sportifs ne sauraient en aucun cas justifier de tels manquements. Il a rappelé que la responsabilité incombe aux organisateurs et insisté sur le fait que ce type de dysfonctionnement porte atteinte non seulement à la compétition, mais également à l'image du continent africain dans son ensemble.

P.14

LANCEMENT DE LA 3E ÉDITION DES OLYMPIADES ALGÉRIENNES DE MATHÉMATIQUES

MOBILISATION NATIONALE POUR L'EXCELLENCE ET LA VALORISATION DES TALENTS SCOLAIRES

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a procédé samedi à Alger à l'ouverture officielle de la troisième édition des Olympiades algériennes de mathématiques, marquant ainsi une nouvelle étape dans la promotion de l'excellence scolaire dans cette discipline fondamentale.

P.2

A L'ISSUE DE LEUR ENTREVUE AVEC M. SIFI GHRIEB

LES REPRÉSENTANTS DES SYNDICATS DU TRANSPORT SALUENT L'INTÉRÊT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR LEURS PRÉOCCUPATIONS

P.3

Les représentants des syndicats du secteur des transports ont salué, à l'issue de l'audience que leur a accordée, samedi, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, l'intérêt qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux préoccupations des professionnels du secteur des transports et autres secteurs vitaux, au vu de leur place stratégique dans le système national et de leur rôle central dans le renforcement de la sécurité économique.

RELANCE DES MÉTIERS DU CUIR ET DU TEXTILE

LE CENTRE D'EXCELLENCE D'AIN BESSAM AU CŒUR D'UNE COOPÉRATION ENTRE FORMATION ET INDUSTRIE

Des accords de coopération ont été conclus, samedi à Bouira, entre des entreprises nationales actives dans les secteurs du cuir et du textile et le Centre d'excellence de formation d'Ain Bessam, dans la wilaya de Bouira, à l'occasion d'une cérémonie officielle présidée par la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nassima Arhab.

P.4

ACTUALITÉS NATIONALES

LANCEMENT DE LA 3E ÉDITION DES OLYMPIADES ALGÉRIENNES DE MATHÉMATIQUES

MOBILISATION NATIONALE POUR L'EXCELLENCE ET LA VALORISATION DES TALENTS SCOLAIRES

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a procédé samedi à Alger à l'ouverture officielle de la troisième édition des Olympiades algériennes de mathématiques, marquant ainsi une nouvelle étape dans la promotion de l'excellence scolaire dans cette discipline fondamentale.

Par Youcef Hamidi

Le coup d'envoi de cette édition, donné au CEM Frères El-Amrani à El-Biar, se distingue par une participation massive dépassant les 200 000 élèves. À l'issue des différentes épreuves, les profils les plus performants seront retenus pour constituer l'élite appelée à défendre les couleurs nationales lors des Olympiades régionales, continentales et internationales de mathématiques.

Dans le cadre de cette visite, le ministre s'est également rendu au centre d'examen du lycée Cheikh El-Mokrani à Ben Aknoun. À cette occasion, il a réaffirmé la détermination de son département à garantir « la réussite de cette édition des Olympiades », laquelle enregistre la participation de 284 307 élèves issus des cycles moyen et secondaire. Il a insisté sur la mobilisation de l'ensemble des moyens nécessaires, notamment en matière de formation et d'entraînement, afin de permettre aux élèves concernés de représenter l'Algérie dans les meilleures conditions lors des compétitions continentales et internationales.

Ces rendez-vous scientifiques, a-t-il souligné, constituent une opportunité majeure pour « identifier et sélectionner les compétences sur lesquelles il sera misé afin d'honorer l'Algérie, comme cela a toujours été le cas lors des précédentes éditions ». Il a, à ce titre, qualifié la présence algérienne dans ces compétitions internationales de « très honorable ».

Le ministre est également revenu sur l'évolution du concours national « inter-lycées », parvenu à ses phases finales dans un climat marqué par une forte émulation scientifique entre les élèves. Il a par ailleurs annoncé l'organisation, au cours de ce mois, d'un concours national consacré à « l'innovation scolaire », visant à encourager la créativité et l'initiative au sein des établissements éducatifs.

Par ailleurs, M. Sadaoui a mis l'accent sur la nécessité de poursuivre les efforts pour assurer un encadrement pédagogique de qualité, notamment en ce qui concerne les enseignants, afin d'atteindre les standards requis en matière d'enseignement. Il a rappelé, dans ce contexte, que le secteur s'attache à « garantir la transparence du concours de recrutement sur titre des enseignants des trois cycles pour l'année 2025 », dont les inscriptions se sont déroulées du 16 décembre 2025 au 6 janvier en cours.

Le ministre a également annoncé la tenue d'« un concours similaire au titre de l'année 2026, ainsi que l'organisation d'un concours professionnel destiné aux autres corps administratifs », réaffirmant l'engagement du ministère à poursuivre l'amélioration des conditions socio-professionnelles de l'ensemble des personnels du secteur.

Enfin, M. Sadaoui a fait état de l'élaboration d'un projet d'amendement du décret exécutif n° 25-54 relatif au statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale.

Y.H

RÉGULARISATION DES JEUNES ALGÉRIENS À L'ÉTRANGER EN SITUATION PRÉCAIRE

MME HANOUNE SALUE LA DÉCISION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a salué, vendredi à Alger, la décision prise récemment par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant la régularisation des jeunes Algériens à l'étranger en situation précaire et irrégulière.

Dans une allocution à l'ouverture de la réunion du conseil national du parti, dans sa session ordinaire, Mme Hanoune a souligné que l'appel lancé par le président de la République s'inscrit dans le cadre du "renforcement de l'unité et du traitement des problèmes avec des solutions politiques, sociales et économiques".

Elle a, en outre, salué à cette occasion le nouveau projet de loi relatif aux partis politiques qui, selon elle, se démarque entièrement dans sa méthodologie, sa vision et son orientation politique, car il signe, a-t-elle dit, "un progrès vers la consécration du pluralisme politique et prévoit des règles et des normes acceptables".

Elle a rappelé, dans ce cadre, la décision de son parti de participer aux prochaines élections, affirmant qu'il "ambitionne de remporter le plus grand nombre de sièges".

Mme Hanoune a salué les décisions prises en 2025, les qualifiant d'"acquis économiques et sociaux", notamment la prolongation du congé de maternité, la revalorisation du salaire national minimum garanti (SNMG), l'augmentation des salaires des fonctionnaires, des pensions de retraite et de l'allocation-chômage, outre l'augmentation des postes d'emploi dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

La SG du PT a estimé, par ailleurs, que les résultats de la rencontre du président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, avec les représentants des syndicats des transporteurs, ont constitué une source de satisfaction pour l'ensemble des parties, compte tenu de la vitalité et de la centralité de ce secteur sensible.

RA

APN

UNE DÉLÉGATION DU GROUPE D'AMITIÉ ALGÉRIE-INDONÉSIE EN VISITE EN INDONÉSIE DEPUIS HIER SAMEDI

Une délégation du groupe d'amitié Algérie-Indonésie en visite en Indonésie depuis hier samedi

Une délégation du groupe d'amitié Algérie-Indonésie de l'Assemblée populaire nationale (APN), a entamé hier samedi et jusqu'au 23 janvier, une visite officielle en Indonésie, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

La délégation, composée de six députés, sera conduite par le président du groupe d'amitié Algérie-Indonésie, Mohamed Yazid Benhamouda, ajoute le communiqué.

RA/APS

CONSEIL NATIONAL DES SMA

ORGANISATION DE LA 39E SESSION ORDINAIRE ANNUELLE

Le Conseil national des Scouts musulmans algériens (SMA) a organisé, samedi à Alger, sa 39e session ordinaire annuelle, en présence du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, et du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Yacine El-Mahdi Oualid.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de cette session, abritée par le Centre international des Scouts de Sidi Fredj, M. Hidaoui a précisé que les objectifs des SMA et du secteur de la jeunesse convergent dans plusieurs domaines, notamment en ce qui concerne la structuration et l'encadrement de cette catégorie, ainsi que le renforcement de ses capacités et de ses valeurs sociétales, à travers la consécration de l'esprit de citoyenneté, de responsabilité et du sens civique.

Il a passé en revue, dans ce sens, les activités et projets communs ayant réuni les deux parties durant l'année écoulée, lesquels ont permis de renforcer la communication entre elles à travers les différentes wilayas du pays, afin de répondre aux préoccupations exprimées par les jeunes de ces régions.

De son côté, M. Yacine El-Mahdi Oualid a estimé que les SMA constituent un "partenaire clé" pour son département et pour la Direction générale des forêts (DGF), liés par une coopération fructueuse dans les domaines de la diffusion de la culture environnementale et de la préservation des forêts, à travers l'organisation de nombreuses campagnes de reboisement, appelant à participer à la campagne qui sera lancée prochainement pour la plantation de 5 millions d'arbres en une seule journée.

Pour sa part, le commandant général des SMA, Abderrahmane Hamzaoui, a passé en revue les différentes manifestations et activités scoutes organisées durant l'année 2025, ainsi que les initiatives de solidarité prévues durant l'année en cours.

M. Hamzaoui a rappelé la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'instituer la journée du 27 mai, date de l'exécution du chahid Mohamed Bouras, Journée nationale des Scouts musulmans, ce qui traduit le grand soutien et l'intérêt accordés par l'Etat algérien à cette organisation nationale.

De son côté, la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi, a salué le rôle dévolu aux SMA dans l'orientation et la protection des jeunes et des enfants contre différents fléaux et risques, faisant de cette organisation une véritable école des valeurs.

A cette occasion, une convention pour le renouvellement du partenariat entre la DGF et les SMA a été signée dans le cadre de la protection des espaces forestiers, parallèlement à l'organisation d'une opération de reboisement au niveau du Centre international des Scouts.

RA

ENTRE NOUS
Quotidien national d'information

Edité par
EURL Rocher du Faucon
au capital de 100.000 DA

Directeur de Publication
Nasser
Mouzaoui

Siège social
Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,
Place du 1er Mai – Alger.
Tél : 0557 47 75 21
0771 72 76 32
0666 85 58 70
E-mail rocherdufaucon@gmail.com

"Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité"
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression d'Alger
Sia (centre)

DISTRIBUTION
Eurl Rocher du Faucon

ACTUALITÉS NATIONALES

A L'ISSUE DE LEUR ENTREVUE AVEC M. SIFI GHRIEB

LES REPRÉSENTANTS DES SYNDICATS DU TRANSPORT SALUENT L'INTÉRÊT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR LEURS PRÉOCCUPATIONS

Les représentants des syndicats du secteur des transports ont salué, à l'issue de l'audience que leur a accordée, samedi, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, l'intérêt qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux préoccupations des professionnels du secteur des transports et autres secteurs vitaux, au vu de leur place stratégique dans le système national et de leur rôle central dans le renforcement de la sécurité économique.

Les représentants de ces syndicats ont salué également la réponse positive des hautes autorités du pays aux préoccupations des professionnels, soulignant leur adhésion aux démarches visant à rehausser le niveau du service public.

Cette rencontre "traduit la volonté politique sincère de l'Etat de consacrer un dialogue responsable et de renforcer la confiance entre les institutions de la République et les représentants des partenaires sociaux", a indiqué l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) dans un communiqué.

La rencontre, à laquelle ont pris part des syndicats du secteur des transports affiliés à l'Union, en présence de son Secrétaire Général, Issam Bedrissi, a constitué "une étape politique et institutionnelle hautement

significative, où le Premier ministre a annoncé le lancement de véritables ateliers de travail conjoints, avec un calendrier clair, visant à prendre en charge les préoccupations professionnelles de manière à consacrer la stabilité du marché national et à renforcer les équilibres socioéconomiques".

Dans ce contexte, l'Union a salué l'approche proactive adoptée par le gouvernement dans la préparation du mois sacré de Ramadhan, pour assurer "la disponibilité des produits de large consommation, réguler les

mécanismes d'approvisionnement, et protéger le pouvoir d'achat du citoyen", faisant état de "l'adhésion des commerçants et des artisans, ainsi que des professionnels du secteur des transports, en vue de faire aboutir ces efforts nationaux, avec un esprit de responsabilité et d'engagement".

L'Union a réitéré "son engagement à poursuivre les ateliers de travail ouverts visant à ancrer l'éthique des pratiques commerciales, à renforcer la culture de l'intégrité et de la transparence, et à diffuser la conscience professionnelle, de manière à garantir un équilibre équitable entre les besoins du marché et les droits du consommateur, et à contribuer à l'instauration d'un climat économique sain et stable".

Le premier ministre a affirmé que les secteurs concernés connaitront "des réformes qualitatives à même d'améliorer le climat de l'exercice de l'activité économique, de rehausser les performances des professionnels et de hisser la qualité du service public, saluant la prise de conscience des commerçants, des artisans et des acteurs du secteur des transports, ainsi que leur rôle national dans la préservation de la continuité de l'approvisionnement et la garantie de la paix sociale", a fait observer l'Union.

Le Premier ministre a souligné, en outre, que ces secteurs "bénéficient d'un suivi particulier et d'un intérêt direct de la part du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au regard de leur place stratégique au sein du système national et de leur rôle pivot dans le renforcement de la sécurité économique et la régulation du marché national".

Pour sa part, l'Organisation nationale des transporteurs algériens (ONTA) a valorisé les conclusions de la réunion importante avec le Premier ministre au cours de laquelle l'ensemble des préoccupations des transporteurs a été évoqué "en toute transparence et responsabilité".

Pour l'ONTA, le Premier ministre a fait preuve d'une "réactivité positive" lors de cette rencontre, "en écoutant les préoccupations des transporteurs privés, toutes catégories confondues, et en prenant en considération les difficultés professionnelles et économiques auxquelles ils font face, dans un climat empreint d'un esprit de dialogue sérieux et constructif".

Lors de cette rencontre, l'accent a été mis sur la nécessité d'ouvrir des ateliers de travail conjoints, regroupant les différents ministères concernés par le secteur, en vue d'étudier les préoccupations soulevées et de les traiter selon l'ordre de priorités, en vue de rehausser le service fourni au citoyen et améliorer les conditions des transporteurs".

De son côté, le Syndicat national des transporteurs par taxi (SNTT) s'est félicité de la tenue de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre du "renforcement des passerelles de confiance entre les institutions de l'Etat et les professionnels du secteur des transports, notamment les chauffeurs de taxis", réaffirmant "sa disponibilité permanente à adhérer de manière positive et responsable à toute démarche de réforme sérieuse qui sert l'intérêt des professionnels et préserve la stabilité du secteur".

RA/APS

PARRAINAGE DES JEUNES LEADERS

LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE LANCE SON PROGRAMME DE FORMATION

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a annoncé, samedi à Alger, le lancement d'un programme spécial pour le parrainage des jeunes leaders, s'inscrivant dans le cadre de la promotion des mécanismes d'encadrement de cette catégorie et de développement de ses compétences.

Lors de sa participation à l'ouverture des travaux de la 39e session ordinaire annuelle du Conseil national des Scouts musulmans algériens (SMA), M. Hidaoui a précisé qu'environ un millier de jeunes bénéficieront de ce programme de formation sur une année complète, dans le but de "renforcer leurs capacités" dans divers domaines.

A ce propos, il a indiqué que "chaque jeune parmi les candidats sélectionnés selon des critères rigoureux, adoptera une initiative pour l'instaurer au sein des établissements de jeunesse au profit d'un groupe de

trente jeunes, ce qui portera le nombre total des bénéficiaires de cette formation à 30.000 jeunes".

Cette initiative permettra de "créer une dynamique sociétale à même d'élever le niveau de prise de conscience de cette frange et de contribuer à la formation d'élites juvéniles qualifiées pour faire face aux différents défis", a-t-il ajouté.

Le ministre a également souligné le passage de son secteur d'"une approche axée sur la formation théorique au parrainage des projets sur le terrain, en vue de préparer des jeunes leaders dans des domaines intéressant cette catégorie, tels que la robotique et l'intelligence artificielle".

Cette démarche vient traduire, a-t-il dit, "une vision sérieuse d'investissement dans la ressource humaine et de création d'un nouveau modèle de jeunes leaders capables de promouvoir l'Algérie nouvelle et victorieuse".

RA

ABDELHAK SAIHI À L'APN

MISE EN AVANT DE LA NUMÉRISATION POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi a mis en avant, jeudi, les mesures de numérisation prises au niveau du secteur en vue d'améliorer la performance et la qualité du service public.

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales adressées à plusieurs membres du Gouvernement, M. Saihi a évoqué les mesures de numérisation adoptées par son secteur, notamment celles relatives au système de la carte électronique "Chifa", visant à alléger les procédures et à améliorer la performance ainsi que la qualité du service public fourni au citoyen.

Il a, en outre, fait savoir que le nombre de cartes "Chifa" émises depuis l'entrée en vigueur de ce système s'est élevé à 21 millions, ajoutant que cette carte est désormais délivrée dans un délai de seulement 10 jours.

Evoquant le dispositif de l'allocation chômage, le ministre a souligné les efforts consentis pour accompagner les bénéficiaires en vue de leur insertion dans le marché du travail et de leur contribution au développement national, rappelant les mesures de numérisation mises en place en la matière, notamment les plateformes numériques lancées, dont l'application "Minhati".

M. Saihi a, par ailleurs, souligné l'intérêt particulier accordé à la question de l'emploi, faisant état des mesures prises par l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), pour améliorer la performance et garantir la qualité du service public dans ce domaine.

RA

RELANCE DES MÉTIERS DU CUIR ET DU TEXTILE

LE CENTRE D'EXCELLENCE D'AIN BESSAM AU CŒUR D'UNE COOPÉRATION ENTRE FORMATION ET INDUSTRIE

Des accords de coopération ont été conclus, samedi à Bouira, entre des entreprises nationales actives dans les secteurs du cuir et du textile et le Centre d'excellence de formation d'Ain Bessam, dans la wilaya de Bouira, à l'occasion d'une cérémonie officielle présidée par la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nassima Arhab.

Dans le cadre d'une mission de travail dans la région, la ministre, accompagnée des responsables locaux, s'est déplacée dans la commune d'Ain Bessam afin de visiter le Centre d'excellence dédié à la formation et au développement des compétences dans les métiers du textile et du cuir.

Mme Arhab a parcouru les différentes structures, services et espaces pédagogiques de cet établissement, qui a récemment entamé, vers la fin de l'année 2025, un premier cycle de formation au profit des stagiaires, réparti sur trois filières spécialisées. Selon Makhlouf Laifa, directeur par intérim de la formation professionnelle à Bouira, l'initiative vise essentiellement à insuffler une nouvelle dynamique au tissu industriel, tout en s'adaptant aux exigences du marché de l'emploi et aux priorités de l'économie nationale.

Sur place, la ministre a supervisé la signature officielle de conventions de partenariat liant le Centre d'excellence d'Ain Bessam à plusieurs entreprises publiques nationales spécialisées dans les industries du textile et du cuir, notamment des filiales du groupe industriel GITEX, à l'image de l'Algérienne des textiles (TEXALG).

À l'issue de la cérémonie, Mme Arhab a indiqué, lors d'un point de presse organisé en marge de la visite, que ces conventions ont pour objectif de redonner un élan nouveau à la filière du cuir et du textile, à travers l'instauration d'une coopération concrète et durable entre le secteur de la formation professionnelle et les cinq filiales relevant du groupe GITEX.

La ministre a également souligné que ces accords devraient renforcer le rôle du Centre d'excellence d'Ain Bessam, qu'elle considère apte à accueillir de nouvelles filières et spécialités, en adéquation avec les besoins exprimés par le groupe GITEX.

Les conventions conclues avec les entreprises TEXALG, Jacket Club, Leather Industrie et ACED, spécialisées dans les cuirs et leurs dérivés, permettront, a précisé Mme Arhab, de former des compétences nationales appelées à intégrer rapidement le monde du travail, faisant de ce centre un véritable trait d'union entre la formation professionnelle et le secteur économique.

Par ailleurs, plusieurs dizaines de jeunes employés de la société Leather Industrie bénéficient actuellement d'une formation au sein de cet établissement, dans le but d'améliorer leurs savoir-faire et leurs aptitudes techniques en matière de couture du cuir.

Cette formation, d'une durée de trois mois, s'inscrit dans le cadre d'une convention spécifique signée avec le Centre d'excellence, a fait savoir Makhlouf Laifa.

Il est à rappeler que le Centre d'excellence d'Ain Bessam a été créé en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et conformément aux conclusions issues de la réunion conjointe tenue le 28 janvier 2025 entre le ministère de l'Industrie et le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

A.B

LORS DE SA VISITE À BATNA

DERBAL INSISTE SUR L'INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES MODERNES

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a insisté, samedi à Batna, sur la "nécessité d'intégrer les techniques modernes, notamment le traitement tertiaire" dans tous les projets de réalisation de stations d'épuration des eaux usées.

Le ministre, qui venait d'écouter, dans la commune de Chemora, aux côtés du wali, Riadh Benhmed, un exposé sur la situation de son secteur dans la wilaya de Batna, a précisé que l'opération "s'inscrit dans le cadre de la valorisation et de la réutilisation des eaux épurées, la technique de traitement tertiaire permettant d'étendre l'irrigation agricole à toutes les cultures, y compris les légumes, au lieu de la confiner aux céréales et à l'arboriculture".

Le ministre a affirmé qu'il était "d'autant plus nécessaire et opportun de valoriser et de réutiliser les eaux usées traitées qu'un arsenal juridique existe, dans le Journal officiel, pour régir l'utilisation de ces eaux".

Il a ajouté que des instructions dans ce sens seront signifiées à tous les directeurs de wilaya des ressources en eau pour qu'ils s'engage à intégrer les technologies modernes, y compris le traitement tertiaire, s'agissant des projets de construction des stations d'épuration.

Après avoir reçu des explications sur le projet de mise en place de la conduite de transfert des eaux du barrage de Beni Haroun (Mila) vers le barrage de Koudiat Lamdouar, à Timgad (Batna) via la station de pompage d'Ain Kercha (Oum El Bouaghi), où les travaux sont en cours, le ministre a instruit les responsables concernés à l'effet de respecter les délais de livraison de la 2ème tranche des travaux de renouvellement de la première conduite.

M. Derbal a ensuite inspecté le projet d'extension de la station de traitement du barrage de Koudiat Lamdouar, où il a insisté sur la nécessité d'un suivi rigoureux des travaux d'extension ou de réhabilitation, ainsi que sur le respect des normes de qualité, afin d'atteindre les objectifs visés, à savoir la mobilisation d'un volume plus important d'eau pour renforcer l'alimentation des populations en eau potable.

Le ministre a également inspecté, à Batna, les travaux de construction d'une deuxième station de traitement des eaux usées d'une capacité de 450.000 équivalent-habitants, dont le taux d'avancement est de 56 %, et dont la réception est prévue "avant la fin de l'année en cours".

Le ministre de l'Hydraulique était attendu, dans la soirée de samedi, à Barika où il doit inspecter des projets relevant de son secteur.

RE

CULTURE DU SAFRAN EN ALGÉRIE

DES EFFORTS SOUTENUS POUR L'ÉMERGENCE D'UNE FILIÈRE STRUCTURÉE

La culture du safran en Algérie est en passe de s'ériger en filière agricole structurée, bénéficiant d'un cadre organisé qui se met en place autour d'importants efforts de recherche et surtout d'une stratégie nationale récemment lancée pour le développement de la culture de l'or rouge, un produit très recherché à l'international.

Limitée auparavant à des initiatives personnelles, via de petites exploitations familiales dans plusieurs wilayas, la culture de cette plante dont est extraite l'épice à la forte valeur commerciale, s'inscrit désormais dans une dynamique organisée qui donne déjà des résultats plus qu'encourageants enregistrés par les producteurs.

Pour le professeur Fatma Halouane, directrice centrale à la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, la stratégie nationale de développement de la filière "Safran DZ", lancée à l'Ecole nationale supérieure agronomique (ENSA), a "un rôle déterminant" puisqu'elle vise à structurer une filière en intégrant recherche scientifique, innovation et entrepreneuriat.

Initiée en septembre dernier sous l'égide conjointe du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique et de celui de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, cette stratégie devra permettre d'intégrer les agriculteurs dans un cadre institutionnel, explique-t-elle, notant l'intérêt croissant pour cette épice à forte valeur ajoutée, compte tenu de ses vertus nutritionnelles et médicinales.

Epice la plus chère au monde, le prix moyen du safran (ou l'or rouge) oscille généralement entre 5.000 et 10.000 dollars le kg, surtout pour les variétés premium, du fait de la rareté de la plante et de la main-d'œuvre extrêmement intensive requise pour sa production. Ainsi, la mise sur pied d'une stratégie pour le safran algérien est à même de contribuer, à terme, à l'émergence d'un important créneau à l'exportation. Dans le cadre de la stratégie nationale, trois stations pilotes ont été mises en place à Alger, Constantine et à Ghardaïa pour tester l'ensemble de la chaîne de production du safran.

A l'ENSA, la cueillette, "a dépassé nos prévisions", se félicite la cheffe du projet de la stratégie nationale Safran DZ au niveau de cette école Sihem Tellah.

En moyenne, 1.700 fleurs ont été récoltées par jour sur une période d'une dizaine de jours, chaque bulbe produisant jusqu'à cinq fleurs et chaque fleur trois à cinq stigmates, ces petits filaments qui constituent la partie la plus précieuse et la plus utilisée dans la plante.

"Durant les prochaines années, la production sera encore plus abondante", assure la même responsable, mettant en avant l'effet cumulatif des plantations et l'amélioration progressive des itinéraires techniques, surtout dans le cadre de la stratégie.

L'objectif de ce mécanisme est d'arriver à une meilleure exploitation des potentialités que recèlent de nombreuses wilayas du pays dans cette activité, à l'instar de Khenchela, Ghardaïa et Tlemcen, selon le Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA), qui relève que la filière compte aujourd'hui plus de 222 safraniers à travers le pays.

Ces exploitations vont de petites parcelles à des champs atteignant 3 à 4 hectares, note le CRSTRA, qui participe à un projet de recherche dédié au safran, avec la participation de six pays européens et méditerranéen dont l'Allemagne, l'Italie, le Portugal, l'Espagne en plus de l'Algérie.

Ce projet de recherche euro-méditerranéen (Prima SaffronFood), "a démontré la qualité premium du safran algérien, vu notamment son taux élevé de crocine (+19 %), un résultat équivalent aux standards des meilleurs safrans mondiaux", affirme Mme Halouane.

Au-delà de l'évaluation de la qualité, "ces travaux ont permis de tester l'adaptabilité de la culture aux conditions pédoclimatiques locales", indique-t-elle, relevant que les résultats des essais pilotes ont montré que le safran s'adapte bien au climat des Hauts plateaux et aux zones montagneuses, caractérisées par des hivers froids et des étés secs.

Ainsi, les rendements des plants, d'une région à une autre en Algérie, oscillent en moyenne entre 2 et 3 kg par hectare, mais peuvent atteindre 5 à 7kg/ha dans les conditions favorables, a-t-on relevé.

Mais, les conditions pédoclimatiques de la région de Khenchela "sont particulièrement favorables à cette culture", souligne pour sa part Pr Sihem Tellah, cheffe du projet de la stratégie nationale Safran DZ à l'ENSA, qui affirme que le lancement de la stratégie pour cette filière est "une décision historique, qui s'appuie sur des années de recherche scientifique".

En plus des stigmates, les pétales de la plante sont également exploitées par les laboratoires pharmaceutiques pour la fabrication de médicaments et de produits de soins corporels, indique Mme Tellah, ajoutant que l'école cherche à conclure un partenariat avec le groupe Saidal afin de valoriser les sous-produits de cette plante.

RE

CONSTANTINE

ORGANISATION D'UN CONGRÈS INTERNATIONAL EN CHIRURGIE ORALE ET MAXILLO-FACIALE

Dans le cadre des efforts déployés par l'État, visant à soutenir la formation médicale continue et à encourager les partenariats scientifiques entre l'Algérie et les pays frères, et dans l'objectif d'améliorer la qualité de la prise en charge sanitaire tout en consolidant la position de Constantine en tant que pôle scientifique et médical de référence dans le domaine de la chirurgie orale et maxillo-faciale, un congrès scientifique a été organisé.

Par Ikram Haou

Dans la wilaya de Constantine, la salle de conférences du complexe culturel Ahmed-Bey a accueilli, jeudi dernier, l'organisation d'un congrès scientifique international consacré à « la chirurgie orale et maxillo-faciale ». Cette rencontre a connu la participation de médecins et d'experts algériens et égyptiens. À cette occasion, la présidente du comité d'organisation de cet événement scientifique, Pr Safia Abdennour, spécialiste en chirurgie orale et maxillo-faciale, a indiqué que ce congrès a été organisé sous la supervision de la direction de la Santé de la wilaya de Constantine, à la demande de l'Association algérienne de chirurgie orale et maxillo-faciale.

Par ailleurs, Pr Abdennour a précisé que l'objectif de l'organisation de cet événement est de renforcer la formation médicale continue, au regard du développement du secteur de la santé, marqué par une véritable révolution technologique. Selon elle, cette initiative permet de mieux connaître et de découvrir les approches scientifiques les plus récentes en matière de diagnostic et de prise en charge thérapeutique de ce type de pathologies. Elle a également ajouté que des conférences spécialisées et des ateliers pratiques ont été organisés parallèlement, afin de permettre aux médecins présents d'observer concrètement les techniques utilisées et d'acquérir de nouveaux savoir-faire. De son côté, le Dr Chérif Laaraba, spécialiste en chirurgie orale et maxillo-faciale et représentant de l'association organisatrice, a souligné que cette initiative médicale revêt « une importance scientifique majeure, compte tenu de la nature des thématiques abordées et du haut niveau d'encadrement scientifique assuré par les experts participants ». Il a ajouté que les maladies de la mâchoire, du visage et de la cavité buccale figurent parmi les cas les plus complexes, nécessitant une formation spécialisée ainsi qu'une coordination étroite entre plusieurs disciplines médicales. Il a, en outre, exprimé le souhait que ce type de rencontres scientifiques contribue à répondre aux besoins des citoyens et à hisser le niveau de la pratique médicale nationale.

Par ailleurs, le Dr Ahmed Abd El Rahim, maître assistant en chirurgie maxillo-faciale à l'Université d'Alexandrie (Égypte) et président du Comité scientifique des chirurgiens égyptiens, a affirmé que la coopération entre l'Algérie et l'Égypte dans le domaine médical est programmée sous forme de formations théoriques et pratiques, à travers des conférences scientifiques spécialisées et des ateliers de formation. Il a précisé que cette coopération vise à enrichir le secteur de la santé dans les deux pays, en Algérie comme en Égypte. Saluant le niveau scientifique des médecins algériens participants, il a estimé que ce type de coopération scientifique contribue au développement de la spécialité à moyen et long termes.

Rappelant enfin que Pr Safia Abdennour a salué les compétences nationales algériennes qui œuvrent sans relâche au développement de la chirurgie en général et du secteur de la santé en particulier.

I.H

TINDOUF

566 PLACES OUVERTES POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE FÉVRIER

Par Malek Gaya

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tindouf a réservé 566 places pédagogiques pour la session du mois de février prochain, réparties sur les différents modes de formation, avec un accent particulier sur les spécialités liées aux mines et aux carrières, a indiqué, jeudi, la cheffe du service de l'apprentissage, de la formation continue et du partenariat à la direction de la formation professionnelle, Zineb Ammar. La même responsable a souligné que cette session verra la programmation de plusieurs spécialités dans la filière des mines et carrières, à différents niveaux, allant de technicien supérieur et technicien jusqu'au certificat d'aptitude professionnelle et au certificat de maîtrise professionnelle. Cette orientation s'inscrit en adéquation avec les grands projets que connaît la wilaya, à leur tête le projet du gisement minier de Gara Djebilet.

Parmi les spécialités programmées figurent notamment la géologie minière, la topographie des mines, la mécanique minière, ainsi que la prévention et la sécurité minières, a-t-elle précisé.

Mme Ammar a ajouté qu'en raison du projet de la ligne ferroviaire, des spécialités ont également été introduites dans le cadre de la formation qualifiante, avec une diversification des offres de formation en adéquation avec les exigences du développement local, dont la création d'une nouvelle spécialité en maintenance des équipements ferroviaires.

Par ailleurs, le secteur de la formation professionnelle a eu recours à la numérisation dans le traitement des offres de formation, notamment dans le mode de l'apprentissage, à travers les plateformes « Tamhin » et « Tassiir ». Dans ce cadre, la direction a effectué des visites de terrain auprès des différentes entreprises économiques afin de recenser les offres d'apprentissage et de les intégrer numériquement, permettant ainsi aux jeunes de s'inscrire directement et d'entrer en contact avec les entreprises chargées de sélectionner les apprentis et de mener les entretiens.

Dans le cadre des préparatifs pour le lancement de la nouvelle session de formation, le Centre de formation professionnelle et d'apprentissage Taleb-Abderrahmane a organisé une campagne de sensibilisation de proximité, couvrant les rues du quartier El Hikma, dans la wilaya de Tindouf, en vue de faire connaître les spécialités programmées dans le répertoire de formation et d'encourager les jeunes à rejoindre la formation professionnelle. Selon les organisateurs, cette campagne vise à rapprocher l'information du citoyen et à inciter les jeunes à profiter des opportunités offertes par le secteur de la formation professionnelle, notamment à travers l'ouverture de nouvelles spécialités en phase avec les besoins du développement local.

Le programme d'information et de sensibilisation a touché différentes zones éloignées, notamment la région de Gara Djebilet et plusieurs quartiers de la ville, où des explications détaillées ont été fournies aux jeunes, accompagnées de la distribution de brochures d'information et de l'implication des présidents d'associations et de quartiers pour soutenir cette initiative. Par ailleurs, la direction de la formation professionnelle a conclu plusieurs conventions avec de grandes entreprises économiques nationales, ainsi qu'avec des entreprises de sous-traitance opérant dans la wilaya, dans le but d'offrir des postes d'apprentissage et de faciliter l'insertion des apprentis dans le monde du travail, en réponse aux besoins du marché local de l'emploi.

M.G

ORAN

LE SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE PRÉVU DU 21 AU 24 JANVIER

La huitième édition du Salon international de l'agriculture d'Oran (Agri Pro Expo 2026) se tiendra au Centre des conférences "Mohamed Benahmed" d'Oran du 21 au 24 janvier courant, a-t-on appris, jeudi, auprès des organisateurs.

Cette manifestation, placée sous le patronage du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, devra enregistrer la participation de 50 exposants provenant de toutes les régions du pays ainsi que d'Allemagne et de Turquie, a indiqué à l'APS le coordinateur général de l'événement, Omar Bedkane.

Cette édition, organisée par l'agence événementielle "Exposium", réunira des opérateurs économiques de la chaîne d'activités agricoles, aussi bien végétales qu'animales, dans les domaines de la production de semences, de la transformation, de l'irrigation agricole, de la mécanisation agricole, des aliments pour bétail, des médicaments vétérinaires, de l'aviculture, ainsi que des établissements spécialisés dans le financement, selon la même source.

Ce rendez-vous économique constituera une plateforme d'échange d'expertises entre les participants, de présentation des dernières innovations et de concrétisation de partenariats stratégiques entre investisseurs du secteur agricole, a-t-on souligné.

A cette occasion, des conférences seront organisées autour de thématiques liées au secteur, notamment "l'investissement agricole" et "la filière de l'aviculture", en plus de la présentation d'exposés par le groupe Asmidal, ont fait savoir les organisateurs.

R.R

ECONOMIE MONDIALE

CONSTANTINE

12 NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES POUR 2026

La wilaya de Constantine bénéficiera, en 2026, d'un programme portant sur la réalisation de 12 nouveaux établissements scolaires, couvrant les trois paliers de l'enseignement, afin d'améliorer le cadre scolaire.

Par Hamida Indja

La wilaya de Constantine a bénéficié d'un programme éducatif pour l'année 2026, concernant la réalisation de 12 établissements scolaires répartis sur plusieurs communes et couvrant les cycles primaire, moyen et secondaire, selon les services de la wilaya.

Dans le cycle primaire, cinq nouvelles écoles seront réalisées dans les communes de Hamma Bouziane, Zighoud Youcef, Ouled Rahmoune, Didouche Mourad et Benbadis, dans le but d'améliorer les conditions de scolarisation dans ces zones.

Selon la même source, pour le cycle moyen, le programme englobe la réalisation de quatre collèges d'enseignement dans les communes d'Aïn Abid, Messaoud Boudjeriou, Ouled Rahmoune et Hamma Bouziane, ainsi qu'une extension du CEM Omar Benhabssa, situé à El Khroub, afin de pouvoir accueillir un plus grand nombre d'élèves. En ce qui concerne l'enseignement secondaire, trois lycées seront réalisés dans les communes d'Aïn Abid et dans la circonscription administrative d'Ali Mendjeli, l'une des plus grandes villes de la région. Par ailleurs, le lycée Khalfa Alissi, situé à l'UV 13 d'Ali Mendjeli, bénéficiera de six nouvelles classes afin de mettre fin à la surcharge des effectifs.

Les mêmes services ont également indiqué que ce programme vise à améliorer la scolarisation, à répondre aux besoins des citoyens et à accompagner le développement de la wilaya de Constantine.

H.I

KHENCHELA

LA WILAYA PORTÉE PAR UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Par Nawal Bordji

La wilaya de Khenchela connaît une cadence soutenue de développement à la faveur de la mise en exploitation de plusieurs projets structurants dont elle a bénéficié dans le cadre du programme complémentaire décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment dans les domaines des transports et des travaux publics.

Cette dynamique s'est concrétisée à travers l'entrée en service de la ligne ferroviaire reliant Khenchela à Aïn Beïda, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, ainsi que la réalisation de neuf projets de dédoublement de routes nationales assurant la liaison entre les communes de la wilaya et les frontières administratives de certaines wilayas limitrophes.

À ce propos, le directeur des transports de la wilaya de Khenchela, Smaïl Gasmi, a indiqué que la mise en exploitation de la voie ferrée Khenchela–Aïn Beïda a permis de renforcer la complémentarité entre les différentes régions de la wilaya et son environnement immédiat, tout en insufflant une dynamique de développement prometteuse à cette région désormais connectée au réseau ferroviaire national. Selon le même responsable, ce tronçon a également contribué à faciliter les déplacements quotidiens vers plusieurs wilayas du pays et à permettre la programmation de liaisons ferroviaires vers les wilayas côtières durant la saison estivale.

M. Gasmi a précisé que cette ligne ferroviaire électrifiée, réalisée sur un linéaire de 51 kilomètres, a nécessité un investissement public estimé à 51 milliards de dinars. Il a ajouté que ce projet a donné lieu à la réalisation de trois gares sur le territoire de la wilaya de Khenchela, conçues dans le respect des caractéristiques architecturales locales, dont une gare principale dans la commune d'El Hamma et deux gares secondaires à Baghaï et à M'toussa, en plus d'une quatrième gare édifiée à F'kirina, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi.

De son côté, le directeur des travaux publics de la wilaya, Meftah Boumrah, a fait savoir que pas moins de neuf projets ont été mis en service dans son secteur. Il s'agit notamment du dédoublement de plusieurs tronçons de routes nationales, de la réalisation de voies d'évitement, de la construction d'ouvrages d'art, ainsi que de la réhabilitation et de la modernisation de plusieurs chemins de wilaya.

Le même responsable a souligné que la mise en exploitation de ces projets, ayant mobilisé un investissement public de 7,250 milliards de dinars, a permis de stimuler l'économie locale, d'améliorer la fluidité du trafic routier et d'éliminer plusieurs points noirs recensés sur ces axes.

N.B

SAÏDA

RÉCEPTION DE 19 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES AU COURS DE CETTE ANNÉE

Dix-neuf nouveaux établissements scolaires actuellement en cours de réalisation dans la wilaya de Saïda seront réceptionnés à la moitié de l'année en cours, en prévision de leur mise en exploitation lors de la prochaine rentrée scolaire 2026-2027, a indiqué, jeudi, le wali, Amoumen Marmouri.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection de plusieurs projets éducatifs en cours dans la commune de Saïda, le wali a souligné que ces infrastructures, réalisées sous la supervision de la direction des équipements publics, comprennent 8 écoles primaires, 7 CEM et 4 lycées.

Selon le même responsable, ces nouvelles structures contribueront au renforcement du secteur de l'éducation dans la wilaya et à l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves. Il a souligné que l'ensemble de ces établissements sera doté des équipements et du matériel pédagogique nécessaires par la direction de l'Education, afin d'assurer le bon déroulement de l'acte éducatif.

Lors de sa visite de plusieurs chantiers éducatifs au chef-lieu de la wilaya, notamment dans les quartiers Essalam 2, 11 Décembre, 973 logements et Sersour, le wali a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation, de respecter les délais fixés dans le cahier des charges, de renforcer les chantiers en main-d'œuvre et de se conformer aux normes de qualité. Pour rappel, le secteur de l'éducation dans la wilaya de Saïda a été renforcé, au cours de l'actuelle année scolaire (2025-2026), par 15 nouveaux établissements scolaires, répartis entre 10 écoles primaires, 4 CEM et un lycée. Le secteur a également enregistré, durant l'année écoulée, l'entrée en service de 30 projets éducatifs, comprenant deux lycées, une annexe du secondaire, trois CEM, un groupe scolaire, ainsi que 18 classes d'extension et cinq cantines scolaires.

Actuellement, le secteur de l'éducation dans la wilaya de Saïda compte 224 écoles primaires, 72 CEM et 33 lycées.

R.R

BOUMERDES

DES MARCHÉS DE PROXIMITÉ POUR LE MOIS DE RAMADHAN

La Direction du commerce de la wilaya de Boumerdes prévoit l'ouverture de neuf (9) marchés commerciaux de proximité à l'occasion du mois de Ramadhan prochain, a-t-on appris jeudi auprès de cette structure.

Cette initiative vise à rapprocher les produits du citoyen, garantir l'abondance et assurer une bonne commercialisation des denrées alimentaires de large consommation à des prix accessibles, a indiqué à l'APS, le directeur du commerce et de la promotion des exportations, Ahmed Goumiri, en marge de la réunion du conseil exécutif de la wilaya consacrée aux préparatifs du mois sacré.

Ces marchés seront renforcés par un espace commercial relevant d'un opérateur privé, de portée locale, sis à proximité du siège de la wilaya, et dédié notamment à la vente de viandes blanches et rouges, de fruits et légumes, a-t-il ajouté. "Ces espaces commerciaux, mis en place à l'occasion du mois de Ramadhan, ont prouvé leur efficacité ces dernières années", a-t-il souligné, en outre.

Le même responsable prévoit une "abondance" dans l'offre de l'ensemble des produits de large consommation, dont les légumes et les fruits, durant le mois sacré, avec un flux quotidien important, notamment au niveau du marché de gros de Khemis El-Khechna, constituant l'un des marchés les plus importants du centre du pays. La disponibilité du lait et de l'huile de table sera également assurée, a-t-il souligné.

A noter qu'une commission de wilaya multisectorielle a récemment été installée en vue d'assurer le suivi des actions de solidarité et la garantie de la disponibilité des produits de base durant le mois sacré.

R.R

ACTUALITES INTERNATIONALES

L'ONU A 80 ANS

ANTONIO GUTERRES DÉPLORE LE RECUL DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

À l'occasion du 80e anniversaire de la première Assemblée générale des Nations Unies, le secrétaire général Antonio Guterres a exprimé samedi à Londres sa profonde inquiétude face au recul de la coopération internationale, qu'il attribue à l'alignement de « forces puissantes » menaçant l'ordre mondial.

Par Karim-Akli Daoudi

S'exprimant depuis le Methodist Central Hall, lieu symbolique où, le 10 janvier 1946, des représentants de 51 pays avaient inauguré l'Assemblée générale, il a rappelé que ce choix répondait à l'absence encore du siège de l'ONU à New York. Dans son allocution, Guterres a d'abord exprimé sa reconnaissance au Royaume-Uni pour son rôle fondamental dans la création de l'organisation et pour son engagement constant en faveur du multilatéralisme.

Le chef de l'ONU a ensuite dressé un constat alarmant de la situation mondiale. Il a qualifié 2025 d'« année particulièrement éprouvante » pour la coopération internationale et pour les principes fondateurs de l'institution. Parmi les facteurs de déstabilisation, il a évoqué l'accélération des crises climatiques, les violations persistantes du droit international et la

multiplication des conflits régionaux. Selon lui, ces tensions s'exacerbent du fait de la polarisation de puissances globales dont les intérêts concurrents fragilisent les mécanismes de dialogue et de résolution pacifique.

Guterres a insisté sur le fait que « malgré ces eaux troublées, l'ONU continue d'avancer », citant notamment l'entrée en vigueur du traité sur la haute mer comme exemple d'une diplomatie moderne et collaborative. Cependant, le pessimisme du secrétaire général s'explique par plusieurs raisons concrètes : la montée des nationalismes, l'érosion des normes internationales, la compétition stratégique entre grandes puissances, la multiplication des crises humanitaires et climatiques simultanées, et le manque de réponses collectives efficaces à ces enjeux. Il a souligné que cette conjoncture fragile crée un climat mondial où les décisions unilatérales prévalent trop souvent sur le consensus multilatéral, affaiblissant ainsi la capacité des Nations Unies à jouer pleinement son rôle de médiateur et de garant de la paix.

S'adressant aux représentants de la société civile présents, Guterres a lancé un appel vibrant à l'engagement citoyen : « Nous avons plus que jamais besoin de vous », a-t-il insisté, rappelant que la coopération et la mobilisation collective restent essentielles pour contrer les forces qui menacent la stabilité mondiale.

KAD

PÊCHE

L'UE TOURNE LE DOS À SA COUR DE JUSTICE

Un nouvel accord entre l'UE et le Maroc incluant le Sahara occidental sera "non seulement juridiquement fragile, mais aussi politiquement irresponsable", a averti la plateforme "N'oubliez pas le Sahara occidental", soulignant qu'"aucune manœuvre juridique ne saurait contourner le principe fondamental établi" par la Cour de justice de l'Union (CJUE), celui de l'absence de souveraineté du Maroc sur ce territoire, classé non autonome par l'ONU depuis 1963.

"La question fondamentale demeure sans réponse : l'Union européenne est-elle prête à assumer les conséquences de ses propres décisions, ou continuera-t-elle de chercher à les contourner ? Tant qu'une réponse claire n'aura pas été apportée, tout nouvel accord avec le Maroc concernant le Sahara occidental sera non seulement juridiquement fragile, mais aussi politiquement irresponsable", a-t-elle écrit en réaction à l'annonce de l'ouverture prochaine de négociations entre l'UE et le Maroc sur un nouvel accord de pêche.

Selon cette plateforme, le feu vert donné, mercredi dernier, par les Etats membres de l'UE à la Commission européenne pour entamer des négociations avec le Maroc en vue d'un nouvel accord de pêche, malgré l'invalidation par la justice européenne des précédents accords conclus avec Rabat, "ouvre la voie à un scénario de risques politiques et juridiques élevés".

"Tout nouvel accord incluant, directement ou indirectement, les eaux du Sahara occidental sans le consentement exprès du peuple sahraoui fera l'objet de nouveaux recours juridiques, vraisemblablement avec la même issue", a-t-elle affirmé.

Elle s'est appuyée, à ce titre, sur l'expérience des dix dernières années qui a démontré qu'"aucune manœuvre juridique ne saurait contourner le principe fondamental établi par la CJUE : la souveraineté sur le Sahara occidental n'appartient pas au Maroc".

En 2024, la haute juridiction européenne a invalidé les accords de pêche et agricole liant l'UE au Maroc, jugeant que ces accords violaient les droits à l'autodétermination et au consentement du peuple du Sahara occidental.

Dans ses arrêts, la CJUE a réaffirmé un précédent établi depuis 2016 : le Sahara occidental est un territoire "distinct et séparé" du Maroc et aucun accord ne peut s'étendre à ce territoire sans le consentement du peuple sahraoui, représenté par le Front Polisario.

La plateforme a expliqué, en effet, que la réouverture des négociations sur la pêche avec le Maroc n'est "pas une question technique ou sectorielle".

"Elle affecte directement le statut du Sahara occidental, les droits de sa population et le rôle de l'UE en tant qu'acteur se proclamant défenseur de l'ordre international fondé sur des règles", a-t-elle ajouté.

Cette plateforme a estimé que des décisions comme celle-ci "fragilisent davantage la position européenne et renforcent l'impression d'une application à deux vitesses du droit international".

Pour elle, cette nouvelle initiative, "confirme une tendance de plus en plus marquée à Bruxelles : clarté juridique contre ambiguïté politique, voire contradiction pure et simple".

RI

MAROC

GRÈVE NATIONALE DES FONCTIONNAIRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR MARDI PROCHAIN

Le Syndicat national marocain des fonctionnaires de l'enseignement supérieur et des cités universitaires a appelé à une grève nationale mardi prochain et à un rassemblement devant le ministère de tutelle à Rabat pour exprimer son mécontentement quant à l'abandon par le ministère de ses engagements liés au statut particulier des fonctionnaires du secteur.

Le syndicat, relevant de la Confédération démocratique du travail (CDT), a précisé samedi que le désaccord concernait l'article 84 du projet de loi 59.24 validé par la Commission de l'éducation, de la culture et de la communication à la Chambre des représentants.

Le syndicat a signalé que les amendements apportés au texte ont supprimé toute référence explicite à la mise en place d'un statut spécifique pour les fonctionnaires de l'enseignement supérieur. L'absence de précisions sur le contenu, le calendrier et les modalités d'élaboration de ce statut suscite, assure le syndicat, une forte inquiétude parmi les employés.

Le bureau national du syndicat fustige, par ailleurs, l'"attitude dilatoire" du ministère qui "évite" la tenue de réunions avec les représentants des fonctionnaires.

Le syndicat estime que l'absence de référence claire à la situation des employés risque d'ouvrir la voie à des interprétations juridiques imprécises du texte de loi.

Le mois dernier, la capitale marocaine, Rabat, a été le théâtre de plusieurs actions de protestation dénonçant le laxisme du gouvernement face aux revendications des travailleurs en général, incluant ceux du secteur de l'enseignement supérieur.

RI

SAHARA OCCIDENTAL

L'AUTODÉTERMINATION EST LA CLÉ DE LA SOLUTION, DÉCLARE UNE DÉPUTÉE EUROPÉENNE

La députée européenne du parti espagnol Podemos, Irene Montero, a réaffirmé le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, clé de la solution au Sahara occidental occupé.

Lors de sa visite entamée jeudi dans les camps de réfugiés sahraouis, accompagnée d'une délégation parlementaire européenne, la députée a réaffirmé son soutien constant à la juste cause sahraouie et à la lutte légitime du peuple sahraoui pour obtenir l'intégralité de ses droits, en particulier le droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

Dans le même contexte, Mme Montero a exprimé son regret face à ce qu'elle a qualifié de "positions honteuses" de certains Etats de l'Union européenne à l'égard de la question sahraouie.

Elle a affirmé que le silence ou la complicité politique avec l'occupant marocain ne fait que prolonger la souffrance du peuple sahraoui et porte atteinte à la crédibilité du discours européen sur les droits de l'homme et le respect du droit international.

La délégation a visité plusieurs infrastructures dans la wilaya d'Aousserd, notamment une école pour personnes aux besoins spécifiques et la circonscription d'Agounit. Elle a également visité le siège du Croissant-Rouge sahraoui, où elle a été reçue par le président de l'institution, Bouhbini Yahya, qui a mis la lumière sur les besoins urgents dans divers domaines.

RI

SCIENCES ET HAUTE TECHNOLOGIE

MODERNISATION L'ÉCOLE ALGÉRIENNE

VERS LA GÉNÉRALISATION DES TABLETTES ÉLECTRONIQUES

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a annoncé jeudi dernier à Alger la généralisation des tablettes électroniques dans les écoles primaires d'ici la fin de l'année. Une réforme numérique ambitieuse qui s'accompagne de nouvelles infrastructures, de mesures de formation et d'un vaste chantier de modernisation du secteur éducatif.

Par Yakout Abina

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a déclaré jeudi dernier à Alger que toutes les écoles primaires du pays seront dotées de tablettes électroniques avant la fin de l'année. Cette mesure, inscrite dans le cadre de la modernisation du système éducatif, vise à généraliser l'usage du numérique en classe et à offrir aux élèves un accès élargi aux outils pédagogiques digitaux. Lors d'une réunion ! à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, présidée par Brahim Boughali, président de l'APN, le ministre de l'Éducation nationale, M .Sadaoui, a confirmé que la généralisation des tablettes électroniques dans les écoles primaires sera achevée avant la fin de l'année. Il a précisé que cette opération s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, M.Abdelmadjid Tebboune, et qu'une enveloppe budgétaire importante a été mobilisée pour garantir sa mise en œuvre. Le ministre a précisé que les tablettes électroniques seront introduites dans les classes de troisième, quatrième et cinquième années du cycle primaire. Elles auront pour unique fonction de remplacer les manuels scolaires papiers, dans le but d'alléger le poids du cartable. Le ministre a insisté sur le fait que ces équipements ne serviront pas à d'autres usages pédagogiques. Ils resteront strictement dédiés à la consultation des contenus scolaires. Après avoir révélé que seulement 18 % des écoles primaires sont actuellement équipées de tablettes électroniques. Le ministre a souligné que cette opération exige plusieurs mesures préalables, notamment la formation des enseignants, l'aménagement des classes et la sécurisation des espaces de stockage dans les établissements, ainsi que la garantie d'une maintenance technique continue. Dans le prolongement de ses annonces, le ministre de l'Éducation nationale a souligné les efforts du secteur pour inclure l'ensemble des établissements sous tutelle dans le processus de numérisation. Cette démarche vise non seulement à améliorer les performances du secteur, mais également d'assurer une meilleure gestion des carrières des personnels grâce à l'utilisation du numéro d'identification professionnelle.

S'agissant du renforcement du secteur par de nouvelles structures pédagogiques, le ministre a réaffirmé l'engagement de son département à poursuivre la construction de nouvelles structures pédagogiques. Il a qualifié ce chantier de "défi majeur" pour le secteur, en raison des ressources financières considérables qu'il mobilise.

Y.A

FORMATION PROFESSIONNELLE

UN PÔLE D'EXCELLENCE DÉDIÉ À L'ÉLECTRONIQUE VOIT LE JOUR À ROUÏBA

Par Salim Nait Ouguelmim

Le domaine de la Formation et de l'Enseignement professionnels s'est enrichi de son tout premier Centre d'excellence spécialisé en électronique avancée, mis en service à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle « Chergui Rabah », situé dans la commune de Rouïba à Alger, a annoncé jeudi dernier le ministère concerné dans un communiqué officiel.

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a procédé à l'inauguration de cette structure qui s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des orientations stratégiques de l'État visant la modernisation du dispositif national de formation professionnelle ainsi que le renforcement d'un partenariat efficient entre les secteurs public et privé, précise la même source.

Issu d'un partenariat qualifié de qualitatif entre le secteur de la Formation professionnelle et l'entreprise « Bomare », ce Centre est présenté comme un exemple concret d'articulation entre l'appareil de formation et l'entreprise économique, traduisant une volonté affirmée d'adapter les parcours de formation aux besoins de l'industrie nationale moderne et aux évolutions technologiques rapides, ajoute le communiqué.

Prenant la parole à cette occasion, la ministre a souligné que cette initiative s'inscrit pleinement dans la vision stratégique de l'État, laquelle ambitionne de moderniser le système de formation professionnelle, d'introduire des spécialités novatrices et actuelles, d'ajuster les programmes aux exigences réelles du marché du travail et de soutenir les filières industrielles à forte valeur ajoutée, notamment dans le champ de l'électronique avancée.

Le Centre d'excellence a pour vocation d'assurer une formation de très haut niveau, fondée sur une démarche pratique, l'intégration des technologies de pointe et un ancrage réel dans le tissu industriel, de manière à accroître l'employabilité des stagiaires, à stimuler l'innovation et l'esprit entrepreneurial chez les jeunes et à leur fournir des compétences professionnelles en adéquation avec les exigences de l'économie contemporaine et des mutations technologiques accélérées.

Pour sa part, l'entreprise « Bomare » a exprimé son ambition de faire de ce Centre une référence nationale dans les métiers de l'électronique avancée et un véritable soutien au développement de compétences nationales qualifiées, capables de contribuer aux objectifs du développement économique durable et au renforcement de la compétitivité du produit national. Selon la société, ce projet constitue une étape stratégique vers l'instauration d'un modèle de partenariat pérenne et performant entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et le partenaire économique, reposant sur la complémentarité, le partage des expertises, le transfert de technologies et l'employabilité, soulignant que la formation professionnelle est désormais un levier essentiel au service de l'économie nationale, de la qualification des compétences et de l'accompagnement des futures transformations industrielles.

S.N.O

L'AUSTRALIE IMPOSE SA LOI AUX PLATEFORMES NUMÉRIQUES

4,7 MILLIONS DE COMPTES DE MINEURS SUPPRIMÉS

Les grandes entreprises du numérique ont procédé au blocage de 4,7 millions de comptes à la suite de l'interdiction, une première à l'échelle mondiale, de l'accès aux réseaux sociaux pour les moins de 16 ans en Australie, a annoncé vendredi dernier l'autorité australienne chargée de la sécurité en ligne, eSafety. Selon la commissaire australienne à la sécurité en ligne, Julie Inman Grant, « les orientations réglementaires mises en place ainsi que les échanges engagés par l'autorité de contrôle avec les plateformes commencent déjà à produire des effets concrets », a-t-elle souligné dans un communiqué officiel.

Depuis l'application de la loi, entrée en vigueur le 10 décembre, les autorités australiennes imposent aux grandes plateformes numériques de prendre des mesures strictes afin d'empêcher les mineurs de détenir des comptes sur leurs services.

Les entreprises qui ne mettraient pas en œuvre des actions jugées raisonnables pour respecter cette législation s'exposent à des sanctions financières pouvant atteindre 49,5 millions de dollars australiens, soit l'équivalent de 28,5 millions d'euros.

Le groupe Meta a indiqué, la semaine dernière, avoir supprimé environ 540 000 comptes appartenant à des mineurs sur l'ensemble de ses plateformes au cours de la seule semaine s'achevant le 11 décembre.

Dans le même temps, Meta a de nouveau plaidé pour que les plateformes de téléchargement d'applications soient légalement tenues de vérifier l'âge des utilisateurs et d'obtenir l'accord des parents avant toute installation d'application par des enfants de moins de 16 ans. De son côté, la commissaire australienne à la sécurité en ligne reconnaît que la mise en place de systèmes fiables de vérification de l'âge nécessite du temps, tout en affirmant attendre des plateformes qu'elles renforcent significativement l'efficacité de leurs dispositifs. Elle a également rappelé que le secteur numérique porte une part de responsabilité dans la prévention des tentatives de contournement de la réglementation, a précisé l'autorité de régulation.

S.N.O

RÉSEAUX SOCIAUX EN FINLANDE

INTERDITS AUX MOINS DE 15 ANS !

Le Premier ministre finlandais, Petteri Orpo, a fait part de son soutien à une mesure visant à interdire l'accès aux réseaux sociaux aux enfants âgés de moins de 15 ans, estimant que leur usage excessif contribue à la diminution de l'activité physique et de l'implication dans les loisirs chez les jeunes.

S'exprimant récemment à ce sujet, M. Orpo a souligné que « le temps prolongé passé devant les écrans est étroitement associé au recul de l'activité physique ainsi qu'à la baisse de la participation aux activités de loisirs chez les enfants et les adolescents », selon des propos relayés par YLE, le média public finlandais.

Il a précisé que l'exposition prolongée aux écrans influence directement la manière dont les enfants et les jeunes se déplacent, pratiquent des activités et s'investissent dans des loisirs, mettant en garde contre un manque croissant d'exercice physique devenu particulièrement préoccupant au sein de cette tranche d'âge.

Qualifiant cette évolution de « très alarmante », le chef du gouvernement a estimé que les réseaux sociaux représentent désormais l'un des principaux freins empêchant les enfants d'adopter des habitudes de vie plus équilibrées, plus actives et plus favorables à leur santé.

Ces prises de position de Petteri Orpo interviennent dans un contexte international marqué par une réflexion accrue sur le renforcement des règles encadrant l'accès des mineurs aux plateformes de réseaux sociaux.

À cet égard, l'Australie est récemment devenue le premier pays à mettre en place une interdiction nationale de l'utilisation des réseaux sociaux pour les moins de 16 ans, tandis que plusieurs pays européens, dont la Norvège et le Danemark, appliquent ou envisagent des limitations similaires pour les enfants de moins de 15 ans.

S.N.O

ENVIRONNEMENT

FORMATION ENVIRONNEMENTALE NATIONALE

NOUVELLES SPÉCIALITÉS VERTES PROFESSIONNELLES

Les ministères de l'Environnement et de la Formation professionnelle ont signé un mémorandum d'entente visant l'introduction de nouvelles spécialités environnementales. Cet accord s'inscrit dans une démarche de renforcement des compétences nationales en lien avec l'économie verte. Il ambitionne de mieux préparer les jeunes aux métiers du recyclage, des énergies renouvelables et du développement durable.

Par Chaimaa Sadou

Entre le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie et le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, confirmant l'orientation des pouvoirs publics vers le renforcement des compétences environnementales.

Le document a été paraphé par le secrétaire général du ministère de l'Environnement, Karim Baba, et celui du ministère de la Formation professionnelle, Seddik Koudil, sous la supervision des deux ministres, Kaouter Krikou et Nacima Arhab. La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs cadres des deux secteurs, à l'issue d'une visite de terrain dans des structures activant dans le recyclage et la formation spécialisée.

L'accord prévoit la création de nouvelles spécialités professionnelles, liées à l'environnement, notamment les métiers de technicien en démantèlement des déchets d'équipements électriques et électroniques, technicien en maintenance des panneaux solaires et technicien en transformation des matières organiques en compost et valorisation de la biomasse. Ces formations répondent à la fois aux besoins croissants du marché du travail et aux exigences liées à la transition écologique.

Au-delà de la création de nouvelles filières, le mémorandum prévoit un renforcement de la coopération pédagogique et technique entre les deux ministères. Il s'agit notamment d'élaborer des contenus de formation communs, adaptés aux normes actuelles, et d'impliquer les professionnels du secteur environnemental dans la mise à jour des programmes pédagogiques.

L'accord met l'accent sur l'accompagnement des jeunes diplômés porteurs de projets innovants dans le domaine de l'environnement. L'objectif est de favoriser l'émergence de formations d'excellence, permettant d'atteindre des niveaux élevés de qualification et de faciliter l'insertion professionnelle, que ce soit par l'emploi salarié ou par l'entrepreneuriat vert.

Dans une déclaration à la presse, la ministre de l'Environnement a souligné que l'introduction de ces nouvelles spécialités permettra aux stagiaires d'accéder directement au marché du travail avec des compétences ciblées. Elle a insisté sur le rôle stratégique de ces formations dans le soutien à l'économie verte, notamment à travers le renforcement de la filière du recyclage et la mise en œuvre des nouvelles législations encadrant les activités de récupération et de valorisation des déchets.

Mme Krikou a également mis en avant les avantages accordés aux jeunes issus de la formation professionnelle, tels que les facilitations fiscales et financières, y compris les crédits octroyés par l'Agence nationale de gestion du microcrédit, afin de les encourager à s'orienter vers les métiers verts et l'économie circulaire.

De son côté, la ministre de la Formation professionnelle a affirmé que cet accord vise à sensibiliser les jeunes à l'importance des nouvelles spécialités environnementales à dimension socioéconomique. Elle a indiqué que des efforts sont en cours pour généraliser ces formations à l'échelle nationale, tout en adaptant les méthodes pédagogiques aux évolutions technologiques actuelles.

La visite ministérielle a également conduit la délégation à l'unité PAPIREC d'El Harrach, filiale du Groupe industriel du papier et de la cellulose. Spécialisée dans la collecte et la valorisation du papier et du carton, l'entreprise a été présentée comme un modèle dans la filière du recyclage. Sa capacité de production globale atteint près de 60 000 tonnes par an à l'échelle nationale, selon les responsables du groupe.

À travers ce mémorandum, les pouvoirs publics réaffirment leur engagement en faveur d'une formation professionnelle moderne, adaptée aux enjeux environnementaux et économiques. Cette initiative constitue un levier essentiel pour la création d'emplois durables, le développement de compétences nationales et la consolidation de l'économie verte en Algérie.

C.S

HYGIÈNE COMMUNALE À BLIDA

LE PARC DE L'ENTREPRISE "MITIDJA NADHAFA" RENFORCÉ PAR DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS EN 2026

Le parc de l'entreprise publique de collecte et de traitement des déchets ménagers de la wilaya de Blida," Mitidja nadhafa", sera renforcé en 2026 par de nouveaux équipements destinés à consolider la qualité de ses prestations et à introduire de nouveaux services, a-t-on appris jeudi auprès de cette entreprise. Selon la même source, l'entreprise, qui couvre l'ensemble des 25 communes de la wilaya, dont les zones montagneuses et enclavées, ainsi que les nouveaux pôles urbains, bénéficiera progressivement de nouveaux moyens dédiés à la collecte et au transport des déchets ménagers. Il s'agit notamment de l'acquisition de 20 camions- bennes compacteurs équipés de systèmes de géolocalisation et de suivi, de balayeuses automatiques, ainsi que de la mise en œuvre d'un programme de réparation de 59 camions.

Par ailleurs, une unité centrale de maintenance sera créée en vue d'assurer une prise en charge rapide des pannes, de réduire les charges financières et d'éviter l'accumulation des déchets dans les quartiers et les rues.

Ces nouveaux moyens s'ajouteront à ceux acquis en 2025, comprenant 37 camions d'une capacité de 18 M3 et 10 tracteurs destinés aux zones montagneuses et difficiles d'accès.

Dans le cadre de la lutte contre les décharges anarchiques et pour préserver la propreté de l'environnement, l'entreprise poursuivra également l'installation de bacs à ordures, au titre d'un programme de distribution de 14.000 conteneurs métalliques, dont 4000 ont déjà été installés l'année passée.

A noter que l'entreprise "Mitidja Nadhafa" a enregistré une hausse significative du volume des déchets ménagers au cours des trois dernières années, en raison de l'augmentation de la densité démographique liée à la création de nouveaux pôles urbains.

En 2025, près de 310.000 tonnes de déchets ont été collectées, soit une moyenne de 850 tonnes/ jour, un volume pouvant atteindre 1.700 tonnes/jour durant le mois de Ramadhan.

R.ENV

INONDATIONS

DIX MORTS EN AFRIQUE DU SUD

Dix personnes sont mortes dans des inondations en Afrique du Sud depuis mercredi soir, ont annoncé jeudi les autorités locales sud-africaines.

Le président Cyril Ramaphosa a annoncé visiter les zones sinistrées dans le nord-est du pays, qui avaient été placées en alerte maximale par les services météorologiques sud-africains.

Ces zones comprennent notamment le célèbre parc Kruger, qui a dû évacuer certains de ses camps. "Neuf personnes ont été retrouvées mortes, douze sont bloquées dans le village de Mbaula, près du parc Kruger, en raison du débordement de la rivière Letaba et à ce jour, 190 personnes ont été secourues", a déclaré le porte-parole du gouvernement provincial du Limpopo.

Dans la province voisine du Mpumalanga, le corps d'une personne, disparue au cours de la nuit alors qu'elle tentait de franchir un cours d'eau, a été retrouvé jeudi, a confirmé une porte-parole de la police locale.

Si l'été austral est supposé être la saison des pluies dans ces régions, leur intensité contraste vivement avec la sécheresse frappant la région près du Cap, touchée par de nombreux incendies.

"Notre été extrême n'est qu'un avant-goût des conséquences climatiques qui pourraient nous attendre si on n'agit pas dès maintenant", a alerté James Reeler, spécialiste du climat à WWF Afrique du Sud, dans un communiqué.

R.ENV

ACTUALITÉS SOCIO-CULTURELLES

71e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU CHAHID DIDOUCHE MOURAD

SOUS LE SIGNE DU SACRIFICE ET DE LA TRANSMISSION DES VALEURS RÉVOLUTIONNAIRES

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a affirmé hier samedi samedi à Constantine que la commémoration du martyre de Didouche Mourad (1927-1955) représente « un acte de fidélité renouvelé envers la Mémoire nationale et un renforcement de l'attachement aux sacrifices consentis par les figures emblématiques de la glorieuse Révolution de libération ».

Par Ali Boudefel

Prenant la parole à l'ouverture d'un colloque historique intitulé « Le chahid Didouche Mourad, itinéraire d'un leader inspirant », organisé à l'occasion de l'anniversaire de sa disparition, le ministre a souligné que la célébration du 71e anniversaire de la mort du chahid Didouche Mourad, chef de la zone Nord-Constantinoise, « dépasse la simple évocation d'un symbole national pour s'inscrire comme un engagement renouvelé envers la mémoire collective et une véritable école de combat et d'abnégation, incarnée par un dirigeant d'exception, alliant courage et clairvoyance, dont le parcours est indissociable de l'histoire du mouvement national ». Il a précisé que Didouche Mourad « constitue une référence majeure en matière de militantisme et de sacrifice, ayant marqué de son empreinte le mouvement national au sein du Parti du Peuple Algérien (PPA), des Scouts musulmans algériens (SMA), du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), ainsi que de l'Organisation spéciale (OS), qui fut le premier noyau structuré de la lutte armée ».

Le ministre a également rappelé que le nom de Didouche Mourad « reste associé à une phase décisive de la Révolution de libération, lorsqu'il comptait parmi les premiers artisans de la création du Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA) et de la préparation consciente de l'instant crucial au sein du Groupe historique des 22, avant de figurer parmi les six initiateurs du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954 ».

Il a, dans ce cadre, évoqué le martyre de Didouche Mourad, tombé lors d'un affrontement mémorable près d'Oued Boukerker, où, aux côtés de ses compagnons, il a illustré les plus hautes valeurs de bravoure et de courage, offrant l'une des images les plus nobles du sacrifice pour la défense de l'Algérie.

Par ailleurs, M. Tacherift a indiqué que « cette commémoration coïncide avec l'anniversaire de la création, en 1960, de l'État-major général (EMG) de l'Armée de libération nationale (ALN), institution centrale qui a joué un rôle déterminant dans l'organisation, la planification et la poursuite de la lutte contre le colonialisme, tout en contribuant à la formation de cadres qualifiés pour la reconstruction de l'État national indépendant ».

Il a ajouté que « les sacrifices des martyrs demeureront à jamais ancrés dans la mémoire collective de la nation, et que leurs accomplissements constituent des pages lumineuses dont s'inspirent les générations montantes afin d'ancrer les valeurs de patriotisme et de dévouement à la patrie, dans un contexte de stabilité et de prospérité ». Le ministre a, à cette occasion, exhorté la jeunesse à « aborder l'histoire avec discernement et à approfondir sa compréhension de l'ampleur des défis actuels, en y faisant face avec la même détermination que celle des martyrs durant la période de la libération nationale, dans le cadre de la dynamique de réalisations conduite par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans différents secteurs ». Il est à noter que la séance d'ouverture du colloque historique, organisée dans la grande salle de conférences de la Faculté des arts et de la culture de l'Université Salah Boubnider (Constantine 3), s'est déroulée en présence du wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, des autorités locales, ainsi que de nombreux moudjahidine et chercheurs spécialisés en histoire.

Dans le cadre de sa visite dans la wilaya de Constantine, le ministre s'est auparavant rendu dans la commune de Zighoud Youcef pour commémorer le 71e anniversaire de la mort du héros Didouche Mourad au monument commémoratif d'Oued Boukerker. Il y a visité les différentes expositions organisées à cette occasion, ainsi que le siège du commandement de la wilaya II historique, où il a procédé au dépôt d'une gerbe de fleurs et à la récitation de la Fatiha à la mémoire des martyrs de la glorieuse Révolution de libération nationale.

Enfin, lors de sa visite à l'Université Salah Boubnider (Constantine 3), M. Tacherift a présidé à la dénomination de la résidence universitaire Aïn El Bey 9 du nom du défunt moudjahid Kraimia Omar, ainsi qu'à l'attribution du nom du défunt moudjahid Abdelkrim Lakhal à la résidence universitaire Aïn El Bey 3.

A.B

CAMPING HIVERNAL D'EL MENIAA

LES AMOUREUX DE LA NATURE BIEN GÂTÉS

Par Rihab Taleb

Dans la wilaya d'El-Meniaa, le camping hivernal reste une pratique très répandue. Chaque année, à l'arrivée de la saison froide, des familles et des groupes de jeunes s'installent dans le désert pour profiter de l'air pur et du calme, loin du bruit des villes.

Les campeurs préparent leurs bagages, montent leurs tentes et emportent assez de nourriture pour tenir plusieurs jours. Les campements se font souvent dans les grandes zones de pacage, où l'on trouve des puits pastoraux.

Lors de ces sorties, il est courant de prévoir une bête à égorger et du bois pour le feu. Les repas sont composés de plats traditionnels à base de semoule comme le pain "El-Mella", la "Fetfouta", la Chekhchoukha , le couscous ou laTchicha. On retrouve aussi El-Klila, un fromage séché mélangé aux dattes, très apprécié dans la région.

Le camping hivernal est aussi un moment de loisirs. Les enfants improvisent des jeux comme le ski sur sable, les toboggans ou l'escalade des dunes. Les adultes, eux aussi jouent au Sig (jeu de bâtonnets) ou à la Kherbga (jeu de dames traditionnel).

Ces sorties mettent en avant les valeurs sociales, les campeurs pratiquent la Tedhiga, un échange de plats entre voisins de campement. Les repas sont suivis du service du thé ou d'un café parfumé à l'armoise, symbole de convivialité.

Pour les habitants d'El-Meniaa, le camping hivernal est plus qu'un loisir. C'est une façon de profiter de la saison, de revivre l'aventure du désert et de préserver une tradition ancienne. Ils tiennent à la transmettre aux jeunes générations pour qu'elle continue à exister.

R.T

CHIRURGIES PÉDIATRIQUES

DES MALFORMATIONS CONGÉNITALES PRISES EN CHARGES À EL OUED

Pas moins de 16 enfants présentant des malformations congénitales ont bénéficié cette semaine d'interventions chirurgicales réparatrices menées dans le cadre de journées de formation médicochirurgicales à l'établissement hospitalier spécialisé "EHS Mère-Enfant Bachir-Bennacer" à El-Oued. L'initiative intervient en application du plan d'action malade (PAM2), arrêté par le ministère de tutelle et portant prise en charge et amélioration des prestations médicales, a indiqué le directeur de l'EHS-Bachir Bennacer, Zakaria Niboue.

Les opérations réparatrices ont été menées, durant quatre jours, sur des enfants âgés entre six mois et 10 ans et présentant des malformations congénitales, dont le bec de lièvre et la fente labio-palatine, ont été assurées par une équipe médicale spécialisée locale et un accompagnement de spécialistes hors wilaya.

Le staff est composé de six chirurgiens-pédiatres et trois anesthésistes-réanimateurs, sous la conduite du spécialiste en réparation dermatologique et esthétique, Dr Mahmoud Benmahmoud, du Centre hospitalo-universitaire de Sétif.

Ces interventions ont été précédées par des consultations médicales au profit d'une cinquantaine d'enfants issus de différentes wilayas, en vue de déterminer les cas nécessitant un geste chirurgical.

Des journées de formation sur les corrections de malformations chez l'enfant ont été aussi animées par Dr Benmahmoud en direction du corps médical et paramédical local, afin d'améliorer leurs compétences dans le domaine, mettre à niveau leurs connaissances médicales et améliorer leurs expériences en termes de prise en charge des malformations congénitales chez l'enfant.

Le programme arrêté par l'EHS Mère-Enfant Bachir-Bennacer d'El-Oued, dans le cadre de la mise en œuvre du PAM2, prévoit, prochainement, d'autres interventions médicales multidisciplinaires assurées par d'éminents spécialistes.

R.S

RENCONTRES AVEC LES PROFESSIONNELS DU CINÉMA

LE RÔLE DU DOCUMENTAIRE DANS LA PRÉSERVATION DE LA MÉMOIRE SOULIGNÉ

Lors d'une rencontre tenue mercredi dernier au siège du ministère de la Culture et des Arts, réunissant la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, et les professionnels du cinéma, s'inscrivant dans le cadre d'une série de rencontres participatives, les participants ont abordé les perspectives de développement de l'industrie cinématographique nationale ainsi que les différents défis auxquels est confronté ce secteur.

Par Malika Azeb

Le rôle du film documentaire dans la mise en lumière de la réalité sociale, la préservation de la mémoire collective et l'accompagnement des mutations sociétales a également été mis en exergue au cours de cette réunion. Dans ce sens, Malika Bendouda a insisté sur la nécessité d'adopter, à l'avenir, une approche intégrée conciliant cinéma commercial et cinéma d'auteur, afin de dynamiser l'industrie cinématographique algérienne tout en préservant le goût du public et en rehaussant la valeur artistique des œuvres, tant au niveau local qu'international.

Les participants ont, par ailleurs, évoqué des modèles innovants pour l'exploitation des salles de cinéma, notamment à travers l'ouverture aux investisseurs privés qualifiés, dans le respect de cahiers des charges rigoureux garantissant la qualité de gestion et la pérennité de l'activité, contribuant ainsi à la création d'un environnement économique propice au développement d'une industrie cinématographique nationale durable.

La troisième rencontre a également été marquée par un débat approfondi sur le rôle des ciné-clubs dans l'animation de la scène culturelle, l'élargissement de la base de réception du cinéma et la construction d'une conscience esthétique et critique auprès du public, en particulier chez les jeunes, à travers l'accompagnement des projections par des échanges et des analyses, ainsi que l'ancrage d'une culture du visionnage conscient.

L'importance de soutenir ces ciné-clubs et d'encadrer leurs activités afin de consolider la présence du cinéma dans l'espace culturel public a également été soulignée. Dans ce contexte, les participants ont mis en avant le rôle central de la fédération des ciné-clubs en tant que cadre organisationnel fédérateur, chargé de coordonner les efforts, d'unifier les programmes et de renforcer la coopération entre les différents ciné-clubs à travers le pays, contribuant ainsi à l'élaboration d'un projet culturel cinématographique structuré et durable.

Le développement des infrastructures cinématographiques et l'investissement dans la formation de compétences pluridisciplinaires, afin d'assurer une représentation artistique et esthétique digne de l'Algérie dans les manifestations internationales, ont également été évoqués, de même que l'adoption de critères qualitatifs dans la sélection et le soutien des projets cinématographiques, consacrant la qualité, l'innovation et la transparence. Dans ce cadre, Mme Bendouda a réitéré la disponibilité de son département à « accompagner et soutenir ces initiatives, de manière à renforcer la participation culturelle et à élargir la base du public cinématographique ». La ministre de la Culture et des Arts avait auparavant tenu des rencontres similaires avec les représentants du septième art en Algérie, au cours desquelles elle avait abordé plusieurs axes essentiels pour l'amélioration et le développement du fait cinématographique, depuis l'étape de l'élaboration narrative jusqu'à celle de la diffusion publique, dans ses dimensions esthétiques et sociologiques.

M.A

OUVERTURE DE LA MANIFESTATION CINÉ-PARCOURS BEJAIA

LA FORMATION DANS LE DOMAINE DU CINÉMA AU CŒUR DE L'ÉVÉNEMENT

La manifestation "Ciné-parcours Bejaia" dédiée au 7e art a été ouverte, jeudi soir, à la maison de la culture de la wilaya de Bejaia en hommage au réalisateur Chérif Aggoune.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée au niveau de l'atelier Cinéma qui porte désormais le nom du réalisateur, en présence des acteurs, des amoureux du 7e art et des amis du défunt.

"Cet espace sera dédié exclusivement à la formation dans le domaine du cinéma", a déclaré Hakim Abdelfettah, l'un des organisateurs de la manifestation qui s'est poursuivi jusqu'à samedi 17 janvier.

Le court-métrage "Taggara n Lejnun" (la fin des Djins), réalisé en 1990 par Chérif Aggoune, a été projeté à l'occasion.

Durant la prise de parole qui a suivi la projection du court-métrage, des intervenants ont parlé d'un homme qui avait une "grande passion pour le cinéma". Outre le court-métrage "Taggara n Lejnun", Chérif Aggoune a également réalisé son premier long métrage "l'héroïne" en 2013.

Ainsi, au programme de cette édition du "Ciné-parcours Bejaia", des conférences, des rencontres autour du cinéma et plusieurs projections de court-métrages sont prévues le vendredi et samedi, ont indiqué les organisateurs.

Cette édition a été également marquée par la tenue d'un forum intitulé "Penser, partager et faire vivre le cinéma à l'université", réunissant les animateurs des ciné-clubs de plusieurs universités et écoles à travers le pays, a-t-on noté

R.C

COURT-MÉTRAGE

OUVERTURE DES JOURNÉES DE NÂAMA

Les Journées de Nâama du court-métrage ont débuté jeudi à la Maison de la culture Ahmed-Chami avec la participation de films réalisées par des amateurs du septième art.

Organisée par la Direction de la culture et des arts en collaboration avec le Centre algérien du cinéma (CAC), le Centre algérien de développement du cinéma (CADC) et l'Association "Pixel" pour la recherche en photographie et la créativité artistique de Nâama, cet évènement artistique constitue une opportunité d'échange d'expériences entre jeunes talents, contribue à la découverte de nouveaux talents dans le domaine du cinéma et permet de débattre les thèmes des filmes programmés, a indiqué le directeur de la Culture et des Arts de la wilaya, Mohamed Guemmoumia.

Il a ajouté que ce rendez-vous cinématographique se distingue également par l'organisation d'ateliers de formation spécialisés au profit des jeunes de la wilaya intéressés par le monde du cinéma. Ces ateliers, qui s'étaleront sur une semaine entière, porteront notamment sur les bases du jeu d'acteur, l'écriture de scénario, la réalisation, la prise de vue, le montage et les effets visuels, et se dérouleront à la Maison de la culture de la wilaya, sous l'encadrement d'acteurs et de réalisateurs issus de plusieurs wilayas du pays.

La manifestation a été inaugurée par la projection de trois œuvres réalisées par des cinéastes de la wilaya de Nâama, à savoir le film "Il était une fois" du réalisateur Regad Ahmed, "Nour" de la réalisatrice Derbal et "Kouana" du réalisateur Chekhnaba Noureddine, qui abordent des thèmes inspirés de drames sociaux et de faits réels.

Le programme comprend également la projection de courts-métrages de fiction et publicitaires, ainsi que des œuvres relevant du genre de la science-fiction, présentées à la Maison de la culture de Nâama, au cinéma El-Amel de la commune de Mecheria et au cinéma Imzi de la commune d'Aïn Sefra.

Ce rendez-vous cinématographique permettra aussi au public de (re)découvrir des classiques du cinéma algérien à travers une exposition à la Maison de la culture de la wilaya de Nâama qui met en exergue des photos et des affiches des productions les plus marquantes de l'histoire du cinéma algérien, ainsi que des artistes et des figures emblématiques ayant façonné le parcours du septième art national.

R.C

POÉSIE

LA CARAVANE ALGÉRO-ITALIENNE "POÈTES DES DEUX RIVES" FAIT ESCALE À TLEMCEN

La caravane littéraire et artistique algéro-italienne "Poètes des deux rives" a fait escale, jeudi en soirée, au Palais de la Culture "Abdelkrim Dali" de Tlemcen, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Cette caravane, organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel, en collaboration avec l'Institut culturel italien à Alger, comprend une série d'activités visant à faire connaître le patrimoine culturel algérien et italien, a précisé à l'APS le chef du département du livre de la même agence, M. Nourredine Addad.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle a été marquée par une conférence scientifique intitulée "Le mot comme passage entre l'Algérie et l'Italie", animée par l'écrivaine et traductrice Amel Bouchareb, ainsi que par des lectures poétiques algériennes et italiennes portant sur des thématiques liées aux valeurs humaines. Ces lectures ont été présentées par des poètes dont les œuvres ont été traduites en arabe et en italien, à l'instar de Lamis Saïdi, Khaled Bensalah, Emilio Negro et Flaminia Crociani, selon la même source.

Un spectacle artistique et musical puisé du patrimoine algérien et italien a également été présenté à cette occasion.

M. Addad a indiqué que cette manifestation vise à promouvoir la culture algérienne auprès des invités italiens, à découvrir les cultures de pays étrangers et à mettre en valeur les points communs entre l'Algérie et l'Italie, notamment dans le domaine de la traduction des œuvres littéraires, du cinéma et d'autres secteurs.

Cette caravane littéraire et artistique a fait une escale à la bibliothèque principale "Mohamed Kebbati" de Sidi Bel-Abbes samedi prochain , puis à Dar Abdelatif à Alger le 20 janvier courant, a-t-il conclu.

R.C

DES FAITS ET DES VÉRITÉS... DES FAITS ET DES VÉRITÉS...

PHASE DEUX DU PRÉTENDU CESSEZ-LE-FEU À GAZA

ELLE N'EXISTE QUE DANS LES MÉDIAS ET DANS LES RÉUNIONS DE L'ONU

Le soi-disant cessez-le-feu de phase 2 à Gaza n'existe que dans les gros titres et les salles de réunion de l'ONU, alors que sur le terrain, il s'est transformé en un projet de changement de régime américano-israélien qui risque de déclencher une nouvelle guerre.

Par Robert Inlakesh
In mondialisation.ca

Alors que le débat s'amplifie sur ce à quoi ressemblera la deuxième phase du cessez-le-feu à Gaza, il est devenu évident qu'il n'y a rien de tel sur le terrain. Du début à la fin, l'ensemble du processus n'a été qu'une manœuvre des États-Unis et d'Israël pour atteindre leurs objectifs de changement de régime, tout en écartant les souffrances de Gaza des gros titres.

Tout au long du mois de décembre 2025, des informations ont circulé selon lesquelles la deuxième phase du soi-disant accord de cessez-le-feu à Gaza serait mise en œuvre en janvier. Comme prévu, les choses ont encore plus stagné sur ce front, seules des déclarations vagues ayant été faites concernant la mise en œuvre du plan du président américain Donald Trump.

La résolution 2803 du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU), adoptée le 17 novembre 2025, a défini clairement le programme pour la bande de Gaza. Il n'y avait aucune garantie pour les droits du peuple palestinien, aucune référence aux précédents établis depuis des décennies sur la question de l'occupation « israélienne », mais plutôt une vague esquisse d'un complot visant à changer le régime.

Contrairement aux affirmations de l'administration Trump selon lesquelles elle ne cherche plus à s'impliquer dans la « construction nationale », la résolution 2803 du CSNU approuve ce qui est appelé le « Conseil de paix » (BoP, Board of Peace) à Gaza. Elle approuve également le déploiement d'une « Force internationale de stabilisation » (ISF).

En substance, le BoP est un régime non démocratique qui sera imposé au peuple palestinien, Trump assumant le rôle de dictateur de facto de la bande de Gaza, tandis que l'ISF sera une force d'invasion multinationale chargée de changer le régime. La deuxième phase du cessez-le-feu dépendra du succès de ces deux piliers du soi-disant « plan de paix ».

L'échec de la phase deux

En ce qui concerne la BoP, aucune stratégie claire n'a été définie pour la mettre en œuvre sur le terrain. Au cours des derniers mois, plusieurs propositions vagues ont été avancées dans les médias, toutes visant à imposer la BoP dans les zones encore sous occupation israélienne.

Les forces du régime sioniste ont non seulement refusé de respecter la barrière dite « ligne jaune » dans la bande de Gaza, qui était censée séparer 53 % du territoire des 47 % restants contrôlés par l'administration et les autorités de sécurité dirigées par le Hamas. Les Israéliens opère à présent dans près de 60 % du territoire.

Sous le contrôle des forces d'occupation israéliennes, cinq groupes de mercenaires liés à l'État islamique ont été créés dans le but de combattre la résistance palestinienne. Les seules personnes vivant dans le territoire saisi sont ces militants et leurs familles, dont le nombre ne dépasserait pas quelques milliers.

L'année dernière, le Wall Street Journal a rapporté que le « projet Sunrise » de Donald Trump était sérieusement présenté aux gouvernements régionaux. La proposition avance un modèle plutôt ridicule et grotesque comprenant des complexes hôteliers de luxe en bord de mer, des gratte-ciel, un train à grande vitesse et un réseau électrique avancé alimenté par l'intelligence artificielle.

Tout cela coûterait au moins 112 milliards de dollars sur 10 ans, selon le document de 32 pages présenté par Jared Kushner et Steve Witkoff.

Ce modèle correspond à une vidéo générée par IA publiée par le président américain au début de l'année 2025, intitulée « Trump Gaza », qui montre un terrain de jeu sordide pour milliardaires où Trump et le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu sont assis ensemble dans un complexe hôtelier.

Dans le monde réel, ce qui a été proposé par des responsables plus sérieux au sein des administrations Trump et Netanyahu, c'est l'idée d'une reconstruction dans les zones de Gaza où le régime sioniste est actuellement basé. Cela passe bien sûr par le désarmement complet de la résistance palestinienne, ce qui est manifestement une vue de l'esprit. C'est là qu'intervient la soi-disant ISF. Cette force multinationale est censée être composée de contingents provenant du monde entier. D'après ce qui a été révélé publiquement, il semble que le plan prévoie que l'ISF compte au maximum plusieurs dizaines de milliers de soldats, ce qui signifie qu'elle sera inférieure en nombre à la résistance palestinienne.

À ce stade, alors que l'ISF était censée être déjà déployée à Gaza, les autorités israéliennes d'occupation ont soulevé d'énormes questions quant aux armées qui seront autorisées à rejoindre cette force. Les responsables sionistes se sont publiquement opposés à l'inclusion des forces turques ou qataries, mais ils semblent désormais incapables d'obtenir même l'accord de l'Azerbaïdjan pour contribuer à cette force.

Les Égyptiens, quant à eux, qui sont les garants du projet ISF, ont publiquement suggéré qu'il soit mis en place en tant que « force de maintien de la paix » comparable aux forces de la FINUL déployées dans le sud du Liban.

Les États-Unis et les Israéliens sont toutefois catégoriques : l'ISF ne doit pas être une force de maintien de la paix et, selon la résolution 2803 du Conseil de sécurité des Nations unies, il ne s'agit pas d'une force alignée sur l'ONU. Si Le Caire refuse, il sera difficile de mettre en place l'ISF.

Dans un esprit de compromis, les États-Unis ont avancé l'idée que l'ISF se contenterait d'assurer la sécurité des frontières, de former une nouvelle force de sécurité palestinienne et peut-être de coordonner d'autres questions telles que la sécurisation du transfert de l'aide humanitaire.

Pourtant, même une mission aussi limitée de l'ISF montre déjà des signes de catastrophe immédiate si elle se concrétise. La société de sécurité UG Solutions, chargée d'employer des mercenaires privés pour diriger le programme défunt de la Gaza Humanitarian Foundation (GHF), a été dénoncée dès le début du cessez-le-feu pour avoir recruté de nouvelles mercenaires à déployer dans la bande de Gaza.

Selon l'enquête menée par Drop Site News, le rôle de ces mercenaires pourrait être de coordonner leurs actions avec l'ISF et de participer à nouveau à la distribution de l'aide humanitaire.

Le projet GHF avait abouti à ce que les Palestiniens ont qualifié de « piège mortel », attirant des civils affamés vers les sites d'aide humanitaire, où des mercenaires américains et l'armée israélienne ouvraient le feu sur eux.

Il en a résulté la mort de plus de 2000 civils, principalement tués par le régime sioniste, sur une période de six mois. Le GHF était directement financé par l'administration Trump aux États-Unis.

Dans le pire des cas, que les Israéliens encouragent, l'ISF sera chargée de désarmer la résistance palestinienne. Il n'est pas nécessaire d'être un expert militaire pour comprendre que réunir des centaines de soldats d'une armée étrangère et des milliers d'une autre, qui parlent tous des langues différentes, n'ont jamais été confrontés à une situation comme celle de Gaza et opèrent selon des doctrines différentes, est la meilleure recette pour un désastre.

L'ISF est censée être la force de changement de régime qui achèvera le travail que l'armée israélienne n'a pas réussi à accomplir. N'oublions pas que les Israéliens ont déployé des centaines de milliers de soldats, par rotation, à l'intérieur de la bande de Gaza et qu'ils ont quand même échoué. Avant l'annonce du cessez-le-feu le 8 octobre 2025, l'armée israélienne était en train de lancer son opération « Gideon's Chariots 2 », qui a échoué. Selon les estimations internes israéliennes de l'époque, l'objectif de cette campagne, qui était d'occuper la ville de Gaza, aurait nécessité jusqu'à 200 000 soldats et aurait pu prendre jusqu'à une décennie si elle avait dû s'apparenter à une occupation de type Cisjordanie.

Le but est bel et bien un génocide

Les Israéliens n'ont jamais été disposés à combattre la résistance palestinienne de front, préférant mener un génocide, et la majorité de leurs actions militaires quotidiennes consistaient à détruire les infrastructures civiles. En d'autres termes, l'armée israélienne n'a pas changé sa fonction première pendant la guerre, depuis le début du soi-disant cessez-le-feu. Elle a continué à démolir des bâtiments et à alimenter son industrie privée qui s'est développée derrière ces travaux de démolition, tout au long de la période de cessez-le-feu.

La seule différence est qu'elle ne court plus les mêmes risques élevés qu'auparavant, car la résistance respecte le cessez-le-feu.

Tout ce génocide s'est déroulé de la même manière que la mise en œuvre du cessez-le-feu. L'alliance américano-israélienne n'a aucune idée de la manière d'obtenir la victoire qu'elle souhaite, alors elle élabore des plans les uns après les autres, mène des opérations militaires les unes après les autres, puis, lorsqu'elle échoue, elle intensifie simplement la violence contre les civils et réessaie.

La manière dont les armées américaine et israélienne ont géré le conflit à Gaza est peut-être l'échec le plus embarrassant de l'histoire de la guerre moderne. La puissance combinée des armées les plus avancées de la région, aux côtés de la puissance militaire dominante au monde, n'a pas été capable de vaincre les groupes de résistance palestiniens, qui étaient principalement armés d'armes légères qu'ils avaient eux-mêmes fabriquées sous le siège. À tous les égards, les Israéliens et les Américains ont l'avantage, mais ils doivent recourir à une force d'invasion internationale pour faire leur travail à leur place, après avoir commis un génocide pendant plus de deux ans et détruit presque toutes les structures debout dans toute la bande de Gaza.

Franchement, c'est pathétique, non seulement parce qu'ils ont échoué militairement et se sont battus contre des civils, mais aussi parce qu'ils sont tellement irrationnels qu'ils ne peuvent même pas accepter la défaite. Le premier jour où le cessez-le-feu a été déclaré, j'avais prédit exactement cette situation difficile, que d'innombrables stratagèmes seraient mis en place et que l'accord serait gelé entre la phase 1 et la phase 2 pendant un certain temps. C'est précisément ce qui s'est passé.

Il n'y a jamais eu de véritable cessez-le-feu, car seule une partie l'a respecté, le Hamas et la résistance palestinienne. Le même scénario s'est produit au Liban.

R.I

ACTUALITÉS SPORTIVES

A LA VEILLE DE LA FINALE DE LA CAN, LE SÉLECTIONNEUR DU SÉNÉGAL DÉNONCE LA MAUVAISE ORGANISATION

L'IMAGE DU CONTINENT AFRICAIN LARGEMENT ÉCORNÉE !

Le sélectionneur des Lions de la Teranga, Pape Thiaw, a vivement critiqué hier les conditions de sécurité entourant l'arrivée de son équipe à la gare de Rabat, dénonçant une organisation défaillante qui a exposé les joueurs à une foule nombreuse sans dispositif d'encadrement adapté. Selon lui, une telle situation est inconcevable dans le cadre d'une compétition internationale de ce niveau.

Par Halim Dardar

S'exprimant en conférence de presse à la veille de la finale de la CAN 2025, le technicien sénégalais a fait part de sa vive inquiétude, estimant que ses joueurs avaient été mis en danger. Il a souligné qu'en l'absence de protection adéquate, tous les scénarios restaient possibles face à des individus mal intentionnés, qualifiant l'épisode de totalement anormal pour une sélection comme celle du Sénégal.

Pour Pape Thiaw, les enjeux sportifs ne sauraient en aucun cas justifier de tels manquements. Il a rappelé que la responsabilité incombe aux organisateurs et insisté sur le fait que ce type de dysfonctionnement porte atteinte non seulement à la compétition, mais également à l'image du continent africain dans son ensemble.

Dans le même temps, le sélectionneur sénégalais a établi un parallèle entre la Coupe d'Afrique des nations actuellement organisée au Maroc et le Championnat d'Afrique des nations CHAN 2023 accueilli par l'Algérie, rendant un hommage appuyé à cette dernière pour la qualité exemplaire de l'organisation mise en place lors de cet événement.

Sur un registre similaire, la Fédération sénégalaise de football a fait part de ses profondes préoccupations face aux insuffisances relevées durant la préparation de la finale. Elle a appelé la Confédération africaine de football ainsi que le comité d'organisation local à prendre sans délai des mesures fermes pour remédier à la situation.

Dans un communiqué officiel, l'instance fédérale a notamment regretté l'absence d'un dispositif sécuritaire conforme lors de l'arrivée de la délégation sénégalaise à Rabat, une carence qui aurait exposé joueurs et encadrement technique à une promiscuité et à des risques incompatibles avec les standards exigés pour une finale continentale de cette envergure.

La FSF a également signalé avoir saisi officiellement la CAF concernant les conditions d'hébergement, afin d'obtenir des prestations répondant aux exigences du sport de haut niveau. Sur le plan de la préparation sportive, elle a indiqué avoir informé l'instance continentale de son refus d'effectuer les séances d'entraînement au Complexe sportif de Rabat, estimant que ce site, servant de camp de base à l'équipe adverse, ne garantit pas l'équité sportive. Elle a en outre précisé n'avoir reçu aucune communication officielle quant au lieu d'entraînement qui lui serait attribué.

Par ailleurs, la fédération a soulevé la question de la billetterie, déplorant que la dotation officielle se limite à seulement deux billets VVIP et dénonçant l'impossibilité d'acquérir des billets VIP et VVIP, contrairement à ce qui avait été observé lors des demi-finales. Elle a toutefois indiqué avoir pu obtenir des billets destinés à ses supporters dans les quotas fixés par la CAF, tout en jugeant ces contingents insuffisants au regard de la forte demande du public sénégalais, estimant que les restrictions imposées pénalisent injustement ses supporters.

H.D

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE

LE MCA BAT L'USMA 1-0 ET CONSERVE LE TROPHÉE

Le MC Alger a remporté la Supercoupe d'Algérie de football 2025, en battant l'USM Alger (1-0), mi-temps (0-0) samedi soir au stade Nelson-Mandela de Baraki.

Le but de la rencontre a été inscrit par Zakaria Naidji (74e) pour le MC Alger.

Le MCA remporte ainsi une cinquième Supercoupe de son histoire et la deuxième consécutive, après avoir gagné les éditions 2006 (face à la JS Kabylie : 2-1), 2007 (devant l'ES Sétif : 4-0), 2014 (aux dépens de l'USM Alger : 1-0) et 2024 (face au CR Belouizdad : 2-2, 4-3 aux tab).

Le MCA est également bien parti pour conserver son titre de champion d'Algérie de Ligue 1 Mobilis pour la troisième année de rang, puisqu'il compte douze points d'avance sur son poursuivant direct le CRB, à l'issue de la phase aller. Le club est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie.

De son côté, l'USM Alger perd sa quatrième finale de son histoire contre deux succès en 2013 (face à l'ES Sétif : 2-0) et 2016 (devant le MCA : 2-0).

RS

CAN 2025

UN "SCANDALE SANS PRÉCÉDENT" DANS L'HISTOIRE DE LA COMPÉTITION CONTINENTALE

Les décisions arbitrales lors des rencontres de l'édition 2025 de la Coupe d'Afrique des nations de football, ont suscité une large controverse dans les milieux sportifs et une vague de critiques d'experts et de spécialistes qui considèrent que ce qui s'est passé constitue un "scandale sans précédent " dans l'histoire de la compétition continentale. De nombreux anciens arbitres internationaux se sont accordés à affirmer que l'arbitrage a directement affecté les résultats de plusieurs matchs et a gravement entaché la crédibilité de cette compétition de football, en raison des erreurs d'arbitrage qui ont lésé aussi bien l'équipe d'Algérie que d'autres formations participantes. L'ancien arbitre international Abdelaziz Chadli a déclaré à l'APS, à ce propos, que ce qui s'est passé, en réalité, lors de cette CAN "n'était rien d'autre qu'un scénario planifié en coulisses, en collusion avec le pays organisateur ", ce qui a "nui gravement à la crédibilité des instances footballistiques africaines et porte atteinte à leur réputation sur la scène internationale ".

M. Chadli, qui a arbitré au cours de trois éditions de la CAN (1998, 2000 et 2002), a souligné que le pays organisateur "a eu recours à des méthodes et des pratiques illicites, et exploité l'instance continentale du football pour tenter de remporter le titre, même en piétinant les règles et l'éthique ".

Il a considéré que ce qui s'est passé est un "scandale " qui a totalement "dénaturé le caractère sportif du tournoi, le transformant en foire d'empoigne et en compétition dirigée par des considérations opportunistes et des ambitions illégitimes, faisant ressembler cette édition 2025 en comédie de théâtre, loin de l'esprit de loyale compétition ".

Pour cet ancien arbitre international, ces anomalies "ne sont pas limitées aux décisions arbitrales sur le rectangle vert, mais ont également concerné les aspects organisationnels et comportementaux. L'équipe algérienne ayant été soumise, avant et après le match contre le Nigeria, à des pressions et à des provocations, notamment par les atermoiements coupables ayant précédé la désignation des arbitres et la pression exercée sur la délégation algérienne par tous les moyens ".

L'édition de 2025 de la CAN demeurera "une tache honteuse et indélébile pour le pays organisateur ", selon M. Chadli qui a souligné que l'histoire retiendra que cette édition n'était rien d'autre qu'une "pièce de théâtre bien orchestrée visant à ouvrir la voie à l'attribution du titre, quels que soient les moyens, au pays hôte ".

De son côté, l'ancien referee international, Djamel-Eddine Benchaâ, qui a obtenu le badge de la FIFA 1999, et qui a dirigé plusieurs rencontres internationales, estime que la CAN 2025 a "mis au jour des erreurs graves dans l'arbitrage ", ainsi que des "manipulations flagrantes dans la désignation des arbitres comme l'ont prouvé des nominations de certains directeurs de jeu avant qu'ils ne soient remplacés sans que les raisons n'en soient fournies ".

Cela constitue, selon lui, un "indicateur édifiant et dangereux " des "pratiques malsaines et des manipulations éhontées fomentées par le pays organisateur de cette CAN ".

M. Benchaâ, actuellement superviseur des arbitres au sein de la Commission fédérale d'arbitrage (CFA) en Algérie, a ajouté que des "erreurs d'arbitrage graves " ont touché plusieurs équipes, y compris l'équipe nationale algérienne qui a été privée, selon lui, de deux penalties évidents face au Nigeria, sans que la technologie de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) n'intervienne, considérant que ces pratiques ont "nui à l'image du football africain et ont eu un impact négatif sur sa crédibilité ".

Pour sa part, Salim Oussaci, ancien arbitre international, a considéré que cette édition a été "marquée par des erreurs d'arbitrage ayant directement influé sur les résultats de nombreuses rencontres ", surtout, a-t-il souligné, que le pays organisateur a exercé un "contrôle strict sur les rouages de l'arbitrage, contrariant ainsi l'intégrité du jeu ", sans compter "l'impact déplorable sur la crédibilité de cette compétition, transformée en un conflit de coulisses".

M. Oussaci a précisé que le manque d'intégrité observé au cours de cette édition a également concerné l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), soulignant que le pays organisateur a "énormément profité de la partialité de l'arbitrage en sa faveur, comme chacun a pu le constater lors de ses matchs contre les Comores, le Mali et le Cameroun ".

Selon lui, un "plan minutieux " a été mis en place pour épuiser moralement les joueurs des équipes susceptibles de rivaliser avec le pays hôte, comme cela s'est produit lors du match Algérie-Nigéria qui avait l'arbitre sénégalais Issa Sy a "accompli une mission commandée consistant à frapper le moral des joueurs algériens en leur distribuant des cartons jaunes gratuits dès le coup d'envoi, les mettant ainsi sous une pression intense, et impactant négativement leur performance tout au long du match, comme convenu en coulisses".

M. Oussaci a conclu en affirmant que le non-recours intentionnel à la technologie de la VAR pour revoir certaines actions litigieuses, allié à la "gratification " des arbitres ayant fauté et qui ont été "remerciés" en se voyant désignés pour diriger d'autres matchs à fort enje, constitue un "dérapage dangereux qui a gravement compromis l'intégrité du jeu, imprimant à jamais une tâche de honte dans l'histoire du tournoi continental ".

RS

INTERNET

Escales sur le Web

Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

CONNAISSEZ-VOUS NAFISSA HAMOUD ?

Nafissa Hamoud est née dans une grande famille Algéroise. Son père Hamdane Hamoud était grand Muphti d'Alger, et son oncle Boualem était un industriel respecté, il fait désormais partie du patrimoine national (les boissons Hamoud Boualem), ce dernier fut l'un des tous premiers notables algériens à avoir financé le FLN.

Nafissa grandit dans le confort et le bien être, elle fit de brillantes études et devint la deuxième femme Algérienne médecin sous l'Etat colonial Français.

En 1944, elle fait parti des premiers noyaux d'étudiantes encor peu nombreuses à cette époque, de l'Association des Etudiants Musulmans d'Afrique du Nord (AEMAN). Elle participe à la manifestation du 1er mai 1945 à Alger et ce moment marque son engagement définitif dans la lutte anticoloniale.

En 1947, elle est vice-présidente à l'AEMAN, et en juillet 1947 elle est élue secrétaire générale de l'Association des Femmes Musulmanes Algériennes (AFMA).

En 1950, Nafissa Hamoud prend contact avec la Fédération Internationale des Femmes (FIF) en vue de célébrer pour la première fois en Algérie, la fête du 8 mars.

A sa maturité, elle adhère au PPA-MTLD et active dans la clandestinité. Son cabinet médical ouvert en 1953 situé à la rue de la Lyre (actuellement rue Bouzrina) servait de planque à Abane Ramdane et Benyoucef Ben Khedda, dont elle était très proche de leurs épouses.

Quand les services Français découvrent ses activités en 1955, elle rejoint les maquis de la wilaya 3 (Kabylie) où elle est nommée médecin-chef. Elle épouse au maquis le Docteur Laliam, qui lui succèdera en qualité de médecin-chef de la wilaya III.

Le 26 Novembre 1957 Nafissa est arrêtée à Bordj Bou Arreridj avec son époux le docteur Mustapha Laliam, et Djamila Amrane , elle a assistée à l'horrible exécution du docteur Belhocine , Oukmalou Arezki et Raymonde Peschard tous blessés et achevés.

Elle connut la prison d'El Harrach, de Serkadji et d'Oran avant d'être transférée dans un couvent, près de Nantes en France. Nefissa Hamoud, fut échangée par l'intermédiaire de la CRI (Croix Rouge Internationale) et du CRA (Croissant Rouge Algérien) avec un prisonnier français. Après de multiples péripéties elle put rejoindre la Suisse et participer aussi à cette bataille de l'extérieur. Elle s'installe à Genève et reprit ses études universitaires. A l'indépendance, elle rentre au pays et exerce son métier au service gynécologie de l'hôpital Parnet. Nafissa Hamoud-Laliam à fait un bref passage comme ministre de la santé en 1991, elle a gérée son département en instaurant une discipline de fer, une discipline digne de la combattante de l'ALN qu'elle fut.

Elle décède en 2002, l'hôpital Parnet de Hussein Dey (Alger) devenu CHU est rebaptisé en

mars 2003 au nom de l'éminente pédiatre et gynécologue « Professeur Nafissa Hamoud .

Publié par Djamel Khenenou sur Facebook dans Si Alger m'était conté, le 5 janvier 2026

MONA LISA, HISTOIRE D'UN VOL SPECTACULAIRE

Mona Lisa pourrait bien être le visage le plus célèbre du monde. Elle apparaît dans des shows télévisés, des films, des livres, des parodies et des revues artistiques, et 7 millions de personnes viennent l'admirer au Louvre chaque année.

Pourtant, ce tableau de 77×53 cm est plutôt petit par rapport aux œuvres voisines. Et malgré la prouesse technique de De Vinci et de son style canonique de peinture, le sfumato, destiné à créer un relief par transparence, la toile n'a rien de particulier, ni du point de vue artistique, ni du point de vue historique. À ce titre, en 1797, à son entrée au Louvre, elle n'était qu'une toile parmi d'autres sur le mur.

En un matin de décembre 1911, le peintre Louis Béroud entend faire un croquis de Mona Lisa, mais arrivé dans le Salon Carré, il ne voit qu'un trou. La Joconde a disparu. Le délit commence à faire la Une des journaux. En ces temps où la presse internationale faisait ses débuts, les journalistes tiennent là une histoire vendeuse : on trouve ainsi du Mona Lisa à longueur de colonnes, jusque dans le New York Times.

La police enquête et dépêche des dizaines d'inspecteurs aux trousses du voleur. Ils interrogent Guillaume Apollinaire, poète renommé qui avait appelé à « brûler le Louvre » et qui possédait lui-même des statuettes de Mona Lisa. Ce fut ensuite au tour de Picasso de s'asseoir en salle d'interrogatoire. D'après les rapports de police, les deux hommes pleurèrent, jusqu'à ce qu'on les relâche.

Le Louvre rouvre une semaine après le vol. Une ligne d'attente se forme dans le Salon Carré, tout le monde veut voir l'espace vide entre les toiles. Certains visiteurs viennent du bout du monde pour regarder un espace vide et y imaginer la photo qu'ils ont vue dans les journaux.

En fait, le vol était dû au patriotisme effarouché d'un voleur italien nommé Vincenzo Peruggia. Dans le musée, Peruggia était un homme à tout faire, il travaillait sur les vitres de protection et sur les éclairages. Mais pour lui, la Mona Lisa devait absolument résider dans sa patrie natale. Car la Joconde avait en effet été volée durant les guerres napoléoniennes. Dans ce contexte, la ramener chez elle n'était peut être même pas un vol, du point de vue de l'Italien.

Certains pensent qu'il attendit la nuit et se cacha derrière un rideau ou dans quelque coin obscur, atten-

dant la fermeture des portes au public. Pourtant, d'après les dires de Peruggia, il attendit seulement que la galerie soit vide, il emballa la toile et s'en alla avec son butin. Pas vu, pas pris.

Durant deux ans, la police française retourna ciel et terre à la recherche de la toile. Pendant ce temps, elle dormait tranquillement au logement de Perrugia. Le souci, pour ce voleur improvisé, était que la toile était maintenant très célèbre et qu'il serait difficile de l'écouler.

Il finit par perdre patience, et contacta un marchant d'art italien, Alfredo Geri, lui proposant de retourner la toile à son pays en échange d'une « récompense ». Geri lui demanda d'apporter la toile à la galerie Uffizi pour pouvoir l'authentifier. Mais finalement, le marchand contacta les autorités et la course folle de la Joconde s'arrêta là. Perrugia n'imaginait peut être pas le service qu'il rendit à la toile, devenue internationalement célèbre depuis.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 15 janvier 2026.

LE TOIT EN GAZON

« Si en bâtissant on écoutait les avis de tout le monde, le toit ne serait jamais posé. »

(Proverbe Mongol)

Un toit de gazon, parfois appelé toit de tourbe, est un type de toiture végétale traditionnel scandinave, composé de mottes de gazon disposées sur des couches d'écorce de bouleau répandues sur des planches de bois en pente douce.

Les toits d'herbe en Norvège sont une tradition et vous les verrez partout. Les toits de Scandinavie sont probablement recouverts d'écorce de bouleau et d'herbe depuis la préhistoire. Pendant l'âge Viking et le Moyen Âge, la plupart des maisons avaient des toits d'herbe. Dans les zones rurales, les toits d'herbe étaient presque universels jusqu'au début du XVIIIème siècle.

Les toits de tuiles, qui sont d'abord apparu dans les villes et sur les manoirs ruraux, ont graduellement remplacé les toits d'herbe au cours du XIXème siècle, sauf dans les régions intérieures éloignées. La tôle ondulée et d'autres matériaux industriels sont également devenus une menace pour les traditions anciennes.

Mais juste avant leur extinction totale, les romantiques nationaux ont proclamé une renaissance des traditions vernaculaires, y compris des toits d'herbe.

Un nouveau marché a été ouvert par la demande de pavillons de montagne et de maisons de vacances. En même temps, les musées en plein air et le mouvement de préservation créaient une réserve pour les anciennes traditions de construction. De ces réserves, les toits d'herbe ont commencé à réapparaître comme une alternative aux matériaux modernes...

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 16 janvier 2026.

ENTRE NOUS

Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:27	12:34	15:48	18:15	19:36

POUR RÉCLAMER LA LIBÉRATION DES DÉTENUS PALESTINIENS

RASSEMBLEMENT HIER À PARIS

Des centaines de personnes solidaires de la cause palestinienne se sont rassemblées samedi à Paris, en France, pour réclamer la libération de prisonniers palestiniens détenus arbitrairement par l'entité sioniste.

Organisé à l'appel de plusieurs collectifs pro-palestiniens, dont EuroPalestine, Agir pour la Palestine et Waves of Freedom France, ce rassemblement s'inscrit dans une campagne de solidarité internationale.

Par voie de communiqué, les organisateurs ont indiqué que "l'événement visait (aussi) à alerter sur la situation de plusieurs militants du mouvement Palestine Action, incarcérés au Royaume-Uni, dont certains ont

entamé une grève de la faim pour dénoncer leurs conditions de détention et le soutien de leur pays à l'industrie militaire de l'entité sioniste".

La même source a ajouté que "le rassemblement a également mis l'accent sur le sort des milliers de détenus palestiniens, dont un grand nombre en détention administrative".

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 71.548 martyrs et 171.353 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué samedi par les autorités sanitaires palestiniennes.

RI

POUR L'HISTOIRE

DÉBUT DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE PARCOURS MILITANT DU DÉFUNT MOUDJAHID HOCINE AIT AHMED

Les travaux d'un colloque international sur le parcours militant et l'héritage intellectuel du défunt moudjahid Hocine Ait Ahmed, se sont ouverts, samedi soir à Alger, à l'occasion de la commémoration du 10e anniversaire de son décès. Lors de ce colloque intitulé "Hocine Ait Ahmed: trajectoire d'un combat politique et héritage d'une œuvre intellectuelle 1926-2026", organisé par le Front des Forces socialistes (FFS), le Premier secrétaire national du parti, Youcef Aouchiche, a souligné que ce colloque s'inscrit en droite ligne dans "le devoir de transmission de l'héritage historique qui ne tolère ni relâchement, ni négligence, étant directement lié à la vérité et à la capacité de la société de préserver sa mémoire, en assurant l'élément de continuité". Pour M. Aouchiche, l'évocation du parcours militant du défunt moudjahid Hocine Ait Ahmed s'inscrit au cœur de cette démarche, étant l'un des chefs historiques de la glorieuse Révolution de libération, outre son appartenance à la génération fondatrice de l'Algérie indépendante ayant "balisé la voie à une République démocratique et

sociale, fondée sur la souveraineté populaire".

A son tour, l'historien Dr. Mohamed Lahcen Zeghidi a exposé les facteurs ayant contribué à la formation et à la construction de la personnalité du regretté Ait Ahmed, relevant que le défunt "avait assumé la responsabilité à un jeune âge et grandi en étant avide du savoir, poursuivant ses études jusqu'au débarquement des Alliés en Afrique du Nord, suite auquel il rejoint la lutte politique structurée à l'âge de 17 ans à Alger". De son côté, l'historien français Benjamin Stora a évoqué, dans son intervention, le contexte politique qui a marqué cette époque, soulignant "l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes, après le débarquement des Alliés en Afrique du Nord, puis les massacres du 8 mai 1945, ayant constitué un tournant décisif dans la trajectoire du Mouvement national". Qualifiant le défunt Ait Ahmed, un des chefs emblématiques de l'Organisation spéciale (OS), de "militant aguerri", M. Stora s'est remémoré ses multiples rencontres avec le défunt, rappelant que ses mémoires "demeurent à ce jour, une véritable source d'informations pour les historiens, renfermant des témoignages profonds". A cette occasion, le siège du FFS sera baptisé du nom du défunt moudjahid Hocine Ait Ahmed.

HANDBALL/CAN 2026

LA SÉLECTION ALGÉRIENNE S'ENVOLE POUR KIGALI

La sélection algérienne de handball (messieurs) s'est envolée samedi pour Kigali, où elle doit prendre part à la 27e édition du Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026), prévue du 21 au 31 janvier dans la capitale rwandaise, a indiqué la Fédération algérienne de handball (FAHB).

Le sélectionneur national, Salah Bouchekriou, avait retenu pour ce rendez-vous africain 18 joueurs dont neuf évoluant dans le championnat national, à leur tête Messaoud Berkous, qui s'apprête à disputer sa 10e CAN, auxquels s'ajoutent neuf joueurs évoluant à l'étranger, dont l'arrière Abdi Ayoub (HC Nantes, France).

Le Sept algérien a bouclé, mercredi, son dernier stage de préparation en Slovénie avec une victoire en amical devant la formation slovène de première division Trimo Trebenje (32-31). Battue lors du premier test match face au Koweït (25-32), la sélection nationale s'était également imposée contre la Géorgie sur le score de 32 à 30.

Lors de la première partie de son stage, qui s'est déroulée en République tchèque (27 décembre-2 janvier), le Sept national avait disputé

une rencontre amicale face à la sélection tchèque, soldée par un score de parité (31-31).

Versée dans le groupe A de la 27e édition de la CAN (21-31 janvier 2026), l'Algérie débutera face au Nigeria le 21 janvier (12h00), puis le Rwanda le 22 janvier (18h00), avant de clôturer la phase de poules face à la Zambie, le 24 janvier (12h00).

La compétition offrira également des tickets qualificatifs au prochain Mondial, prévu en 2027 en Allemagne. Une échéance que les Verts ambitionnent de retrouver après avoir disputé la finale de la CAN-2024 au Caire, perdue face à l'Egypte.

RS

MAROC

DES MILLIERS DE MANIFESTANTS À TRAVERS LE PAYS CONTRE LA POURSUITE DE LA NORMALISATION

Des milliers de personnes ont participé à des rassemblements de solidarité organisés dans plusieurs régions du Maroc pour dénoncer la poursuite de la normalisation avec l'entité sioniste et réitérer leur soutien au peuple palestinien.

Répondant à l'appel de la Coordination marocaine pour le soutien aux causes de la Oumma, les manifestants se sont rassemblés vendredi dans plusieurs villes marocaines, à l'instar de Casablanca, Mohammedia, Inezgane, Oujda, Meknès, Kelaat Sraghna et Tanger.

Au cours de leur action, ils ont brandi de nombreuses banderoles contre la normalisation et la trahison par le Makhzen de la cause palestinienne, ainsi que d'autres en faveur de la cause palestinienne. "La Palestine est une responsabilité", "la normalisation est une trahison" ou encore "tous avec Ghaza", étaient les slogans inscrits sur les banderoles que brandissaient les manifestants.

RI